

Catherine Lanoë, Mathieu da Vinha & Bruno Laurieux (dir.)

CULTURES DE COUR, CULTURES DU CORPS

XIV^e-XVIII^e siècle

M. LADVO
DE LAVAL



PUPS

CULTURES DE COUR, CULTURES DU CORPS
XIV^e-XVIII^e SIÈCLE



Dernières parutions

Les Religions du paganisme antique dans l'Europe chrétienne (VI^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell et François Laplanche (dir.)

Primitivisme et mythes des origines dans la France des Lumières (1680-1820)
Chantal Grell et Christian Michel (dir.)

Pratiques et concepts de l'histoire en Europe (XVI^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell (dir.)

Les Panégyriques du roi prononcés dans l'Académie
Pierre Zoberman (dir.)

La République des lettres et l'histoire du judaïsme antique (XVI^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell (dir.)

L'Égypte imaginaire de la Renaissance à Champollion
Chantal Grell et Daniel Droixhe (dir.)

Le Bernin et l'Europe. Du baroque triomphant à l'âge romantique
Chantal Grell et Milovan Stanic (dir.)

L'Éducation des jeunes filles nobles en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell et Arnaud Ramière de Fortanier (dir.)

La Conversion et le politique à l'époque moderne
Daniel Tollet (dir.)

Les Églises et le Talmud. Ce que les chrétiens savaient du judaïsme (XVI^e-XIX^e siècles)
Daniel Tollet (dir.)

Les Historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution
Chantal Grell (dir.)

Le Passé à l'épreuve du présent.
Appropriations et usages du passé au Moyen Âge et à la Renaissance
Pierre Chastang (dir.)

Catherine Lanoë, Mathieu da Vinha
& Bruno Laurioux (dir.)

Cultures de cour,
cultures du corps
XIV^e-XVIII^e siècle



INTRODUCTION¹

Catherine Lanoë
Université d'Orléans

« De même que nous ne savons ce qu'est un esprit, nous ignorons ce que c'est qu'un corps : nous voyons quelques propriétés ; mais quel est ce sujet en qui ces propriétés résident ? ». Ainsi s'exprime Voltaire dans son article du *Dictionnaire philosophique* de 1764 pour témoigner du mystère et des questionnements que suscite l'*ipséité* corporelle². Ici métaphysique, le questionnement sur les rapports entre l'âme et le corps a gagné aujourd'hui bien d'autres domaines de la pensée. Historiens, historiens d'art, archéologues et conservateurs, ces interrogations sont aussi devenues les nôtres, comme le prouvent, ces trente dernières années, la multiplication des travaux sur l'histoire du corps et du visage et celle des expositions plus ou moins directement rattachées à cette thématique³. La

- 1 Je tiens à remercier chaleureusement Alexandra Pioch, responsable des éditions du Centre de recherche du château de Versailles, ainsi que son équipe, dont le travail et la détermination ont contribué à permettre la publication du présent volume.
- 2 Voltaire, *Dictionnaire philosophique. Comprenant les 118 articles parus sous ce titre du vivant de Voltaire avec leurs suppléments parus dans les « Questions sur l'Encyclopédie »*, Paris, Garnier frères, 1967, p. 149.
- 3 Georges Vigarello, *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985 ; Philippe Perrot, *Le Travail des apparences ou les Transformations du corps féminin XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1984 ; Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche, *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions (XVI^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Rivages, coll. « Rivages histoire », 1988 ; *Le Corps à la Renaissance. Actes du XXX^e colloque de Tours, 1987*, dir. Jean Céard, Marie Madeleine Fontaine, Jean-Claude Margolin, Paris, Aux amateurs de livres, 1990 ; David Le Breton, *Des visages. Essai d'anthropologie*, Paris, A. M. Métailié, coll. « Collection Traversées », 1992. En lien avec l'histoire du corps, l'histoire de la beauté a donné lieu à des publications récentes. Sur ce thème, voir Bruno Remaury, *Le Beau Sexe faible. Les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, B. Grasset, coll. « Partage du savoir », 2000 ; Georges Vigarello, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2004. Pour une perspective plus générale encore, voir *100 000 ans de beauté*, dir. Élisabeth Azoulay, Paris, Gallimard/Éd. Babylone, 2009, 5 vol. On verra aussi les catalogues d'exposition suivants : *Visages du Grand Siècle. Le portrait français sous le règne de Louis XIV, 1660-1715*, Paris/Nantes/Toulouse, Somogy/Musée des Beaux-Arts de Nantes/musée des Augustins, 1997 ; *Portraits publics, portraits privés, 1770-1830*, Paris, RMN, 2006 ; *Le Bain et le Miroir. Soins du corps et cosmétiques de l'Antiquité à la Renaissance*, dir. Isabelle Bardiès-Fronty, Michèle Bimbenet-Privat et Philippe Walter, Paris, Gallimard, 2009.

bibliographie sur la question est devenue abondante et les premières synthèses ont vu le jour⁴.

La vigueur de cet intérêt pour l'histoire du corps peut d'abord interroger les individus que nous sommes sur la place que notre société accorde à un tel objet⁵. Elle paraît d'autant plus surprenante qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Le corps, en effet, a fait une entrée assez tardive parmi les préoccupations des sociologues, comme parmi celles des historiens. Cette lente inscription dans le champ des sciences humaines ressortit à des caractéristiques propres de l'objet, celles-là même que souligne Voltaire, et qui posent des difficultés spécifiques. Le corps est, d'abord, la condition d'être au monde et, à ce titre, il présente une apparente intemporalité. C'est une anatomie, une physiologie communes à tous les hommes, et de telles évidences ont longtemps contribué à cantonner son observation et son étude dans le domaine de la biologie et de la médecine. Au début du xx^e siècle, Émile Durkheim, par exemple, considère que le corps est un phénomène pré-social, qu'il est d'abord une donnée biologique⁶. Quoique sa place ait été réévaluée dans le champ de l'anthropologie durant la première moitié du xx^e siècle jusqu'à en devenir l'une des notions clef et constitutive, la pratique historique, elle, a tardé à se saisir du corps comme lieu du social. Ainsi, cette caractéristique peut expliquer la traditionnelle et pérenne inscription de l'histoire du corps dans l'univers de l'histoire de la médecine ; une histoire qui, d'ailleurs, ne parle pas toujours de lui, directement. De fait, le corps est souvent apparu comme un

8

4 Pour une réflexion sur le foisonnement des publications en histoire du corps, voir l'essai de Rafael Mandressi « Le corps et l'histoire. De l'oubli aux représentations », dans *La Tentation du corps. Corporité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 143-169. Pour une recension des derniers ouvrages parus dans le domaine, on verra le récent volume des *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 1, « Médecine », janvier-février 2010, Paris, Armand Colin, p. 191-246. Deux synthèses sur l'histoire du corps sont actuellement disponibles. *Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005-2006, 3 vol. D'une portée chronologique plus limitée, voir Sébastien Jahan, *Les Renaissances du corps en Occident, 1450-1650*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2004 ; *id.*, *Le Corps des Lumières. Émancipation de l'individu ou nouvelles servitudes ?*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2006.

5 Pour une mise au point sur les thèmes explorés par l'histoire du corps et leurs liens avec l'évolution culturelle du corps dans la société occidentale au xx^e siècle, on verra *Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, dans *Les Mutations du regard*, III – *Le xx^e siècle*, dir. Jean-Jacques Courtine, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2006. On verra aussi à ce propos les analyses stimulantes des différentes contributions à l'ouvrage *La Tentation du corps...*, *op. cit.*

6 Christine Detrez, *La Construction sociale du corps*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Essais. Série Sciences humaines », 2002, p. 53-55. Olivier Martin et Jean-Michel Berthelot « L'émergence du corps en sociologie », dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 123-142.

objet difficile à dire autrement que par son dysfonctionnement, c'est-à-dire par le surgissement de la maladie⁷.

Au cours du dernier siècle, cependant, de manière progressive et détournée certes, c'est-à-dire par de multiples biais et au long de travaux variés, le corps s'est vu reconnaître sa légitimité d'objet dans le champ historique⁸. Initiée dans les années 1930, l'école des Annales qui déplace l'attention des historiens vers l'activité économique et l'organisation sociale lui donne une place indirecte, celle d'un corps témoin, dans la mesure où il porte les signes qui traduisent une relation avec le monde⁹. Lancées à cette même époque, les méthodes de l'histoire quantitative et sérielle qui ont, entre autres, favorisé l'émergence de la démographie historique portent aussi, par l'intermédiaire du nombre et de comportements qui lui sont directement corrélés – l'alimentation, l'hygiène, l'art de guérir, les croyances et les pratiques autour de la mort... –, à son identification comme objet¹⁰. Mais bientôt, l'histoire des mentalités et celle de la culture matérielle, en multipliant les approches, invitent à penser autrement les liens entre le corps et la société, à réfléchir à la diversité des appropriations sociales et des pratiques, à réintroduire le sujet pensant par le truchement de ses consommations et de ses désirs¹¹.

7 « Absent aussi de l'histoire, et pourtant l'un de ses lieux » ; c'est bien l'une des difficultés que Jacques Revel et Jean-Pierre Peter soulignent dans le chapitre programmatique « Le corps. L'homme malade et son histoire » (p. 226-256) dans *Faire de l'histoire*, publié chez Gallimard en 1974 sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora, p. 227. Plus près de nous, on observe que la récente recension des ouvrages relevant de l'histoire du corps proposée par la revue des *Annales* figure dans un numéro consacré à la médecine (voir note 4).

8 Sur la question de savoir ce qui est histoire du corps et ce qui ne l'est pas, voir Rafael Mandressi « Le corps et l'histoire. De l'oubli aux représentations », dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 143-169.

9 L'un des ouvrages représentatifs de cette tendance est celui de Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle* (Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.) dont le 3^e volume, « Les structures du quotidien », « le plus difficile » selon le mot de Braudel, s'approche du corps par l'intermédiaire de la démographie, de l'alimentation, du logement, du costume... On sait cependant quels étaient les souhaits de Marc Bloch, restés en partie lettre morte, de voir les historiens s'engager pleinement dans les « aventures du corps » (Marc Bloch, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », 1994 [1^{re} éd. 1939-1940], p. 115). De son côté, Lucien Febvre appelait dès cette époque à une histoire de la sensibilité, de « la vie affective et de ses manifestations » (Lucien Febvre, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, III, 1-2, janvier-juin 1941, p. 5-20).

10 On renvoie ici à des ouvrages classiques : Michel Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au xviii^e siècle, Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1973 ; François Lebrun, *Les Hommes et la mort en Anjou aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris/La Haye, Mouton, 1971 ; Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1977.

11 Il faut ici citer en particulier Jean-Louis Flandrin dont les travaux, depuis l'histoire de la sexualité jusqu'à celle de l'alimentation en passant par celle des soins de beauté, ont exploré bien des thèmes qui constituent une entrée vers l'histoire du corps. On

En effet, en même temps qu'une phénoménologie biologique, en même temps qu'il existe un « j'ai un corps », s'exprime aussi une conscience, un esprit, un « je suis un corps ». À chaque instant de sa vie, le corps déclenche une dialectique profonde, en ce sens qu'il est une donnée naturelle qui se commue en un objet culturel. Pour les sociologues comme pour les historiens, il est un fait aujourd'hui acquis que le corps est une construction sociale, à la fois objet, enjeu et produit de la socialisation, alors même qu'il demeure le siège de l'individu, du sujet¹². Ici se tient la complexité irréductible de l'objet corps qui en constitue, aussi, la première richesse et qui trouve à s'exprimer sous la forme d'une dualité fondamentale et en même temps multiforme, aussi philosophique qu'historique : c'est l'esprit face au corps, l'essence face à l'apparence, l'individu face au groupe.

Pour en rendre compte, l'anthropologue Marcel Mauss avait forgé dans les années trente de précieux outils, que nombre d'auteurs invoquent désormais¹³. Rompant en partie avec l'école de sociologie française qui avait abandonné le corps aux biologistes, Mauss resituait le corps dans ses rapports avec la société. Le concept d'*habitus* qui suppose que tous les actes de la vie quotidienne ne sont réalisés que par la médiation, le modelage de la société à laquelle appartient l'individu, était étendu au domaine corporel. Le corps, affirmait-t-il en 1934,

10

verra, entre autres, *Les Amours paysannes. Amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France, XVI^e-XIX^e siècle*, textes choisis et présentés par Jean-Louis Flandrin, Paris, Gallimard, coll. « Archives », 1975 ; Jean-Louis Flandrin, « Soins de beauté et recueils de secrets », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 13-33 ; *Histoire de l'alimentation*, dir. Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari, Paris, Fayard, 1996. On ne saurait évoquer ce moment historiographique sans citer l'ouvrage pionnier de Georges Vigarello, *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge, coll. « Corps et culture », 1978. Du côté de l'histoire de la culture matérielle, on verra Annik Pardailhé-Galabrun, *La Naissance de l'intime. 3 000 foyers parisiens, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Histoires », 1988. Les travaux de Daniel Roche, quant à eux, ont ouvert la voie à une histoire des objets du corps. Voir en particulier *Le Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. « Collection historique », 1981 ; *id.*, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989 ; *id.*, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.

- 12 C'est l'un des apports essentiels de l'œuvre de Pierre Bourdieu, auquel Dominique Memmi consacre un essai (« Pierre Bourdieu. Le corps dénaturalisé ») dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 71-94. De Pierre Bourdieu, on verra en particulier, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1979 et *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, coll. « Documents », 1980. Voir aussi Luc Boltanski, « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, XXVI, 1, janvier-février 1971, p. 205-233.
- 13 Sur l'exploitation de l'œuvre de Marcel Mauss, voir d'Olivier Martin et Dominique Memmi, « Marcel Mauss : la redécouverte tardive des "Techniques du corps" », dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 23-46. Sur les liens entre corps et techniques, on verra le volume « Corps et techniques » (n° 81) de la revue *Communications*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.

lors de la conférence intitulée « Les Techniques du corps » est, pour l'homme, « le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique »¹⁴. Il est à la fois une expression technique lorsqu'il se modèle lui-même et un support de la technique lorsqu'il la reçoit. Dans cette double dimension, à partir d'observations concrètes, Mauss avait proposé deux classifications des techniques du corps : la première en fonction des sexes, des âges de la vie, des objectifs qu'elles poursuivent, des principes de leur transmission ; la seconde en fonction des différents registres de l'activité humaine. Aux cotés des techniques de l'activité, de la consommation, de la reproduction, figuraient celles des soins du corps. Quelles que soient les combinaisons entre ces deux registres de classification, ces techniques du corps révèlent leur nature éminemment sociale, mais comme anthropologue ouvert à la réflexion psychanalytique, Mauss leur reconnaît une possible dimension symbolique et irrationnelle. En somme, le corps est ici le centre d'un homme total, à la fois source et médiateur, départ et arrivée de toute une série d'actes, reliés entre eux par des rapports de causalité ou de traduction, qui relèvent de ses trois instances fondamentales : physiologique, psychologique, sociologique¹⁵. Le corps est chez Mauss considéré comme « un fait social total » et cette approche ouvre de multiples perspectives.

Depuis plus de trente ans, l'histoire de la cour est un chantier historique en plein renouvellement à l'échelle française et européenne, comme en témoignent plusieurs initiatives collectives de recherche¹⁶. Les temps sont loin désormais où la cour, considérée surtout comme un lieu de frivolités et de plaisirs, était tenue dans les « oubliettes de l'histoire », entreprise par quelques nostalgiques de l'Ancien Régime, délaissée par les historiens libéraux et radicaux tant les enjeux politiques sous-jacents étaient sensibles¹⁷. Dépassée aussi l'époque où cette historiographie flirtait avec les anecdotes, les micro-événements, les détails

14 Marcel Mauss, « Les techniques du corps », dans *id.*, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1960, p. 372.

15 *Ibid.*, p. 384.

16 Signalons la création en 2007 du *Court Studies Forum* à l'initiative duquel a été organisé le colloque international (château de Versailles, 24-26 septembre 2009) : *Les cours en Europe : bilan historiographique*, dont les actes sont attendus en 2011 chez l'éditeur italien Bulzoni (sous la direction de Mathieu da Vinha et Marcello Fantoni). À l'initiative de Caroline zum Kolk (Centre de recherche du château de Versailles) a été créé le site Cour de France <<http://cour-de-france.fr>> qui associe plusieurs laboratoires de recherche français ou étrangers (Centre d'études supérieures de la Renaissance, Centre de recherche du château de Versailles, Équipe EA 4115 « Histoire de l'art, histoire des représentations et archéologie de l'Europe », American University of Paris) et travaille à la diffusion de sources et de travaux sur la cour de France.

17 Jean-François Solnon, *La Cour de France*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1987, p. 11 (Avant-propos).

croustillants, alimentant tant de légendes tenaces sur la saleté des corps et des espaces, sur les chroniques à l'œil de bœuf¹⁸... De telles perspectives ont été abandonnées et les travaux sur la cour, en particulier à l'époque moderne, se sont multipliés : son cadre matériel et ses aménagements, son fonctionnement et son personnel, son cérémonial et son programme iconographique, ses productions artistiques ont été l'objet, ces dernières années, d'études nombreuses et stimulantes¹⁹. Peu d'entre elles, cependant, accordent au corps et à ses techniques une place centrale²⁰.

En effet, les tentatives pour nouer ensemble l'histoire du corps et l'histoire de la cour ont longtemps relevé d'une histoire des mentalités et du politique,

12

18 Alfred Franklin, *La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers. Modes, mœurs, usages des Parisiens du xii^e au xviii^e siècle d'après des documents originaux ou inédits*, t. VII, *L'Hygiène*, Paris, E. Plon/Nourrit, 1890, p. 138-143.

19 Pierre Verlet, *Le Château de Versailles*, Paris, Fayard, 1985 [1961] ; Peter Burke, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 pour la traduction française ; Philippe Beaussant et Patricia Bouchenot-Déchin, *Les Plaisirs de Versailles. Théâtre et musique*, Paris, Fayard, coll. « Les Chemins de la musique », 1996 ; Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon ou le Système de la cour*, Paris, Fayard, 1997 ; Gérard Sabatier, *Versailles ou la Figure du roi*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel de l'histoire », 1999 ; Mathieu da Vinha, *Les Valets de chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2004 ; Mathieu da Vinha, *Le Versailles de Louis XIV. Le fonctionnement d'une résidence royale au xvii^e siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2009. Plus récemment, et pour tenter d'en finir avec l'idée d'un déclin de la cour après Louis XIV, voir Bernard Hours, *Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan. Essai historique*, Paris, PUF, coll. « Le Nœud gordien », 2002. Les ouvrages à perspective comparatiste se multiplient ces dernières années et permettent un renouvellement prometteur des images de la cour, de ses rituels et de son personnel. On verra *The Princely courts of Europe : Ritual, Politics and Culture under the Ancien Regime 1500-1750*, dir. John Adamson, London, Weidenfeld and Nicolson, 1999 ; Jeroen Duindam, *Vienna and Versailles, The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 ; Jean-Frédéric Schaub, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2003 et *Les Cours d'Espagne et de France au xvii^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrandi, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007.

20 C'est justement afin de promouvoir cette histoire du corps à la cour qu'a été créé le Groupement de recherche européen C3B, *Cultures of the Court and Cultures of the Body : Practices, Norms and Representations in European Courts, 12-18th Centuries* (2008-2011). Dirigé par Marilyn Nicoud, il associe le CNRS, le Centre de recherche du château de Versailles, les universités de Lausanne et Queen Mary de Londres, ainsi que l'EHESS, l'ENS de Lyon, le ministère de la Culture et de la Communication, les universités de Lumière-Lyon 2, Orléans et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (à travers les EA 2449 et 3272, et les UMR 5648 et 8177). Récemment, l'ouvrage de Staniz Perez, *La Santé de Louis XIV. Une biohistoire du roi-soleil* (Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2007) permet d'approcher au plus près le corps du roi. Pour l'époque médiévale, les récents volumes de la revue *Micrologus*, et en particulier « Le corps et sa parure/The Body and its Adornment » (*Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali*, XV, 2007) ou « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts » (*Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali*, XVI, 2008), offrent plusieurs contributions qui nouent histoire de la cour et histoire du corps.

profondément marquée par l'œuvre de deux illustres auteurs, Norbert Elias et Michel Foucault²¹. Les ouvrages du sociologue allemand, et en particulier la triade constituée par *La Civilisation des mœurs*, *La Société de cour* et *La Dynamique de l'Occident*, publiée en langue française au début des années 1970, ont mis en valeur le concept désormais fréquemment invoqué de « procès de civilisation »²². En Europe, la diversification croissante des fonctions sociales depuis la fin du Moyen Âge, la compétition que se livrent les élites, impliquent pour le prince la nécessité d'accorder les personnes et leurs actes, bref de réguler l'ordre social. Ce processus complexe se traduit par une lente modification des sensibilités qui promeut la maîtrise des affects et la rationalisation des comportements corporels, la réorganisation de la hiérarchie des sens au détriment de l'odorat et du toucher, au profit de la vue²³. Effectivement, une cascade de regards court en permanence dans l'espace curial, engageant les élites sur la voie de l'intégration de ces contraintes corporelles.

Dans un tel procès, la position centrale du roi, la puissance de son regard discriminant n'échappent à personne. Les travaux de Michel Foucault, cependant, et entre autre son ouvrage de 1975 *Surveiller et punir*, ont porté plus loin encore de telles analyses. Dans le cadre de la construction de l'État monarchique de l'âge classique, Foucault souligne « toute une découverte du corps comme objet et cible du pouvoir »²⁴. Point ici de processus d'intégration : de la cour au collège en passant par l'hôpital, l'armée et la prison, le temps des disciplines scrute les corps, les fouille, les manipule, les désarticule et les recompose pour en faire avant tout des instruments politiques²⁵. De telles analyses sont stimulantes, de tels paradigmes sont féconds et ils ont grandement contribué à promouvoir l'histoire du corps ces trente dernières années, dans la mesure même où ce dernier pouvait devenir le lieu et l'instrument de lecture

21 L'article « La Cour » de Jacques Revel est ainsi profondément marqué par les thèses d'Elias (dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. III, *Les France*, t. II, *Les Traditions*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des Histoires », 1993, p. 128-193). Pour une remise en cause partielle de ces thèses, voir Étienne Anheim et Benoît Grévin, « Le procès du "procès de civilisation" ? Nudité et pudeur selon H. P. Duerr », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 2001 (n° 48-1), p. 160-181.

22 Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1973 [1939] ; *La Société de cour*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1974 [1969] ; *La Dynamique de l'Occident*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975 [1939].

23 Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, *op. cit.*, p. 295.

24 Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1975, p. 160.

25 *Ibid.*, p. 165. Sur l'intégration de la noblesse de cour dans le cérémonial royal, on verra l'ouvrage de Frédérique Leferme-Falguières, *Les Courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, coll. « Partage du savoir », 2007.

de l'ordre social. Cependant, au final, ces modèles ignorent souvent la vérité, le vivant des corps ou, plutôt, fonctionnent comme s'ils les « dé-corporaient » dans leur dimension physique ; leur présence et leur apparence réelles, leur anatomie, leurs fonctions, leurs souffrances, leurs volumes, leurs couleurs... ayant disparu. Si le roi, rapporte Elias dans la *Société de cour*, arborait une « petite perruque » dès les deux premières entrées de son lever, chacun se représente bien l'importance symbolique de cette parure dans le cadre du fonctionnement cérémoniel²⁶. Rien de plus précis cependant : le « simple corps du roi », comme sa perruque d'ailleurs, demeurent pour nous invisibles, car insaisissables dans leur matérialité.

14

En renouant ensemble cette histoire de la cour et cette histoire du corps, en particulier autour des questions d'hygiène, de santé et de beauté, les contributions proposées dans ce volume témoignent de la multitude des pistes qui s'offrent pour redonner vie à ces corps et à leurs techniques, aux cultures qui s'expriment par eux. La première d'entre elles est d'ordre méthodologique et invite au comparatisme. Ainsi, la nécessité du décloisonnement géographique et temporel et celle des changements d'échelle s'impose avec force, permettant de rapprocher des études qui portent sur la cour de France à l'âge classique, devenue un modèle du genre, mais encore en amont sur de nombreuses cours médiévales, françaises ou italiennes.

Puisque le corps et ses techniques constituent une clef de lecture du social, la volonté de se tenir plus proche de l'objet, le désir d'aborder ces cultures du corps par les pratiques et non seulement par les normes ou les représentations est partout sensible. Ils se fondent sur l'exploitation d'une grande variété de sources. Du côté descriptif et assez traditionnellement mobilisés par les historiens de la cour, se signalent les journaux, les mémoires, les chroniques, les correspondances, les relations d'ambassadeurs, d'une plus ou moins grande qualité informative et littéraire, auxquels s'ajoute une abondante littérature anti-curiale dont le célèbre « De la cour » des *Caractères* de La Bruyère ne constitue qu'un exemple illustre²⁷. Du côté prescriptif, des catégories plus nettement distinctes apparaissent. Bien des ouvrages appartiennent à un genre qu'il convient de qualifier de littérature normative : depuis les traités d'éducation des princes et des princesses de la fin du Moyen Âge jusqu'aux manuels de cour et aux civilités se définissent des règles et des comportements corporels *ad hoc* d'un côté, des attitudes et des gestes

²⁶ Norbert Elias, *La Société de cour*, *op. cit.*, p. 70.

²⁷ Je renvoie ici à la recension dressée par Frédérique Leferme-Falguières, *Les Courtisans...*, *op. cit.*, p. 231. La Bruyère, *Les Caractères de Theophraste traduits du Grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, éd. Robert Pignarre, Paris, Garnier-Flammarion, 1965 [1690].

déviant de l'autre²⁸. À cette première catégorie s'en ajoutent d'autres, et en particulier une abondante production de traités savants ou techniques, plus ou moins officiels et rattachés à l'univers curial : manuels pratiques de médecine, de chirurgie, de diététique, d'obstétrique, d'apothicairerie, auxquels s'ajoutent encore tant de recueils de secrets, qui associent recettes de cuisine, de divers remèdes, de parfums, de cosmétiques²⁹.

Cependant, la nécessité de se rapprocher de l'objet corps, par le truchement de ses techniques, et de re-matérialiser les pratiques, ouvre sur la question de l'approvisionnement des cours en produits et en objets spécifiques, mobiliers ou accessoires. Si tout peut paraître banal, rien n'est ici trivial et tous les objets peuvent être appréhendés : perruques, linges de bain et masques, cosmétiques et parfums, seringues à lavements et lancettes à saignée, rasoirs et ustensiles de petite chirurgie, brosses et opiat pour les dents, chaises de commodité, bidets et tables de toilette, boîtes et flacons... Pour ce faire, des sources trop partiellement exploitées jusque-là sont progressivement réinvesties par les chercheurs et en particulier les archives comptables des cours : mémoires et factures de fournisseurs, états de paiement et quittances, etc.³⁰ Au cœur des espaces curiaux eux-mêmes, les inventaires des garde-robes et des garde-meubles, quand ils existent, ouvrent grand les portes sur les mobiliers et sur les objets du corps et

28 Jacques Revel, « Les usages de la civilité », dans *Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, dir. Roger Chartier, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1986, p. 167-208. Roger Chartier, « Distinction et divulgation : la civilité et ses livres », dans *id.*, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1987, p. 45-86. Voir aussi Pascale Mormiche, *Devenir prince. L'école du pouvoir en France XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS histoire », 2009.

29 Pour une mise au point sur les traités de diététique, leurs auteurs et la réception dont ils sont l'objet, voir Marilyn Nicoud, *Les Régimes de santé au Moyen Âge. Naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^e-XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2007. Pour une analyse des soins du corps dans les traités médicaux de la fin du Moyen Âge, voir Laurence Moulinier-Broggi, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 46, « Éthique et pratiques médicales », printemps 2004, p. 55-72. Sur la littérature de secrets, voir William Eamon, *Science and the Secrets of Nature. Books of secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1994. Pour la conception et la fabrication des cosmétiques et ses liens avec la médecine et la cuisine, voir Catherine Lanoë, *La Poudre et le Fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008, en particulier p. 131-142.

30 Pour un exemple d'exploitation des pièces comptables (comptes annuels, comptes de la dépense extraordinaire, pièces justificatives...) d'une maison princière, on verra la thèse de Marjorie Meiss-Even, *Fortune et consommation aristocratiques dans la France de la Renaissance : le cas des ducs de Guise* (sous la direction de Gérard Chaix et Pascal Briost, Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours, 2010). Voir aussi Bruno Laurioux et Pauline Moirez, « Pour une approche qualitative des comptes alimentaires : cour de France et cour de Rome à la fin du Moyen Âge », *Food & History*, 4-1, 2006, p. 45-66.

en appellent à une collaboration toujours plus étroite entre les conservateurs des musées et les historiens³¹. Enfin, à côté des circuits d'approvisionnement traditionnels et parfois institutionnalisés en divers départements, coexistent des réseaux plus informels qui confirment le poids du marché du corps à la cour – colportage, installations d'échoppes et de baraques autour ou à l'intérieur même des châteaux – et méritent d'être débusqués à partir d'archives aussi nombreuses que variées, formant séries constituées ou non³².

Par le dialogue raisonné que l'historien engage entre ces différentes sources – prescriptives, descriptives, comptables, entre autres – au-delà des objets et des espaces du corps, se dessine aussi la variété des personnels et des artisans qui ont pris en charge les corps à la cour, depuis les médecins, les apothicaires, les chirurgiens, les barbiers-perruquiers, les coiffeurs et les parfumeurs, en passant par les tailleurs et les marchandes de modes, les menuisiers, les ébénistes, les orfèvres et jusqu'aux peintres en portraits³³. Un immense gisement de savoirs du corps, qui ne relèvent pas seulement de l'univers médical, se tient ici que des études prosopographiques, encore trop peu nombreuses, pourraient mettre au jour³⁴.

16

- 31 Trop peu développée encore en France, la collaboration entre les historiens et les conservateurs, en particulier ceux du Victoria and Albert Museum, est traditionnelle en Angleterre et a permis d'approfondir l'histoire de multiples pans de la culture matérielle. On verra, par exemple, les travaux de Michelle O'Malley et Evelyn Welch (Queen Mary University London), *The Material Renaissance*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in design and material culture », 2007 et en particulier son projet en cours *Fashioning the Early Modern: Creativity and Innovation in Europe, 1500-1800*. Du côté français, la réussite de cette collaboration est illustrée par le catalogue d'exposition *Fastes de cour et cérémonies royales. Le costume de cour en Europe. 1650-1800* (exposition au château de Versailles, 31 mars-28 juin 2009), dir. Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros, Versailles/Paris, Établissement public du musée et du domaine national de Versailles/RMN, 2009.
- 32 Pour identifier les circuits de colportage et de revente à la cour de France entre ^{xvi}e et ^{xviii}e siècle, l'analyse des actes notariés des artisans (Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens), combinée à celle de leur(s) livre(s) de compte et de leur(s) dossier(s) de faillite (Archives de la Seine, sous série D⁴B⁶ et D⁵B⁶) donne de bons résultats. Pour la période moderne, voir aussi : Archives nationales, O¹1981-1986, Baraques (Correspondance, mémoires, brevets, comptes et plans concernant l'établissement de baraques avec l'autorisation du roi le long des bâtiments et sur les terrains de la Couronne, en particulier à Marly et Versailles, ^{xvii}e-^{xviii}e siècles).
- 33 Voir l'ouvrage de Sandra Cavallo, *Artisans of the Body in Early Modern Italy. Identities, Families and Masculinities*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Gender in history », 2007.
- 34 C'est afin de pister la diversité des figures des praticiens de la médecine dans les cours d'Europe entre Moyen Âge et temps modernes que Colin Jones et Marilyn Nicoud (dans le cadre du GDRE C3B) ont organisé les journées d'études « Soigner à la cour : praticiens et pratiques médicales en Europe (XIII^e-XVIII^e siècle) » (ENS Lyon, 13-14 novembre 2009). On verra aussi Alexandre Lunel, *La Maison médicale du roi. ^{xvi}e-^{xviii}e siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.

Les bénéfices de ces approches renouvelées apparaissent nettement au long des différentes contributions que propose cet ouvrage. Elles inaugurent, en somme, une histoire des pratiques d'hygiène, des soins et de la beauté à la cour qui n'évince plus son objet, qui n'exclut plus le corps, mais qui au contraire se construit par lui ; une histoire qui, par la même occasion, lève de multiples erreurs et éclaire de nombreux angles morts.

DEUXIÈME PARTIE

Éduquer le corps ; re-présenter le corps

CORPS MODELÉ, CORPS CONTRAINT :
LES COURTISANS ET LES NORMES DU PARAÎTRE
À VERSAILLES

Frédérique Leferme-Falguières
Centre de recherche du château de Versailles

Qu'un favori s'observe de fort près ; car s'il me fait moins attendre dans son antichambre qu'à l'ordinaire, s'il a le visage plus ouvert, s'il fronce moins le sourcil, s'il m'écoute plus volontiers et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai vrai¹.

Cet extrait des *Caractères* de La Bruyère résume les exigences de la représentation à la cour de Versailles. Dans un univers où les apparences construisent l'identité sociale, les gestes et les attitudes s'insèrent dans une normalisation des comportements qui doit signifier à tous le rang, le statut et le degré de faveur. À la cour, le regard des autres est particulièrement sollicité ; le corps et le visage deviennent les objets d'un spectacle permanent qui ne laisse aucune part au naturel et à la spontanéité.

Dans cette logique, ils doivent être modelés afin de correspondre aux exigences de la représentation. L'étiquette renforce ainsi les normes du paraître en vigueur dans la « bonne société » en imposant des contraintes vestimentaires très strictes, l'usage de la parure et les fards. Toutefois, la cour est aussi un lieu de tension permanente entre le maintien de ces normes rigides et les capacités individuelles à les adapter. Les modes et la définition du bon goût naissent de cette tension tout autant que de l'acceptation ou du refus des innovations. La cour est ainsi au centre de la production de codes et de normes vestimentaires qui organisent une échelle des apparences.

Le corps n'est pas seulement modelé dans la construction d'une apparence, il est aussi contraint dans ses mouvements. Les règles du cérémonial renforcent celles de la civilité, imposant non seulement une capacité extrême à la retenue

¹ Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, éd. Robert Pignarre, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, « De la cour », p. 223.

et au maintien, mais impliquant aussi une stricte mise à distance des corps. Elles s'inscrivent surtout dans un certain nombre de postures spécifiques qui doivent marquer les rangs et qui supposent l'utilisation d'un mobilier adapté à ces contraintes. Marcher, s'asseoir ou encore danser sont des pratiques réglementées par l'étiquette. Enfin, le corps s'inscrit toujours dans des espaces définis et circonscrits par le protocole dont l'appropriation peut devenir un enjeu. Pour les courtisans, le confort devient ainsi une conquête, marque du rang ou de son usurpation.

LE CORPS MODELÉ OU LE TRAVAIL DES APPARENCES

À la cour, la construction de l'apparence est une opération délicate qui manifeste la connaissance des usages de la « bonne société » et des règles du cérémonial. Elle suppose une élaboration complexe dont la tenue vestimentaire est la pièce maîtresse. C'est néanmoins pour les femmes que cette obligation paraît la plus pesante et la plus contraignante.

128

La parure vestimentaire et ses adaptations

La fréquentation de la cour impose un certain nombre de contraintes vestimentaires et notamment pour les femmes le port du grand habit. Utilisé une seule fois pour les dames qui se contentent d'être présentées, ce grand habit devient le costume quotidien pour les dames logées à la cour.

La jupe est soutenue par un panier encombrant et prolongée par une traîne ou queue. D'après M^{me} de Genlis², il faut au moins vingt aunes d'étoffe pour fabriquer un grand habit. La pièce maîtresse de ce vêtement de cour est le grand corps dont le port est réservé aux dames présentées à la cour. Il consiste, pour les femmes mariées, en un corset très étroit et baleiné, généralement orné de broderies, de passementeries, voire de bijoux. La richesse de son ornement signifie ainsi immédiatement le statut ainsi que le rang. Les jeunes filles et les femmes de chambre ne portent que le simple corps, c'est-à-dire un corset, de même forme que le grand corps, mais sans ornement et souvent noir. Au-delà de cette différence, ce vêtement symbolise la capacité au maintien et aux contraintes subies par le corps. En effet, ce corset contient en permanence le buste et l'oblige à rester droit en toutes circonstances. Les planches de

2 Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin de Genlis, *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, des amusemens, des modes et des mœurs des François depuis la mort de Louis XIII jusqu'à nos jours, contenant le Tableau de la Cour, de la Société et de la Littérature du dix-huitième siècle*, Paris, P. Mongie aîné, 1818, t. II, p. 72 (article « Présentation à la cour »).

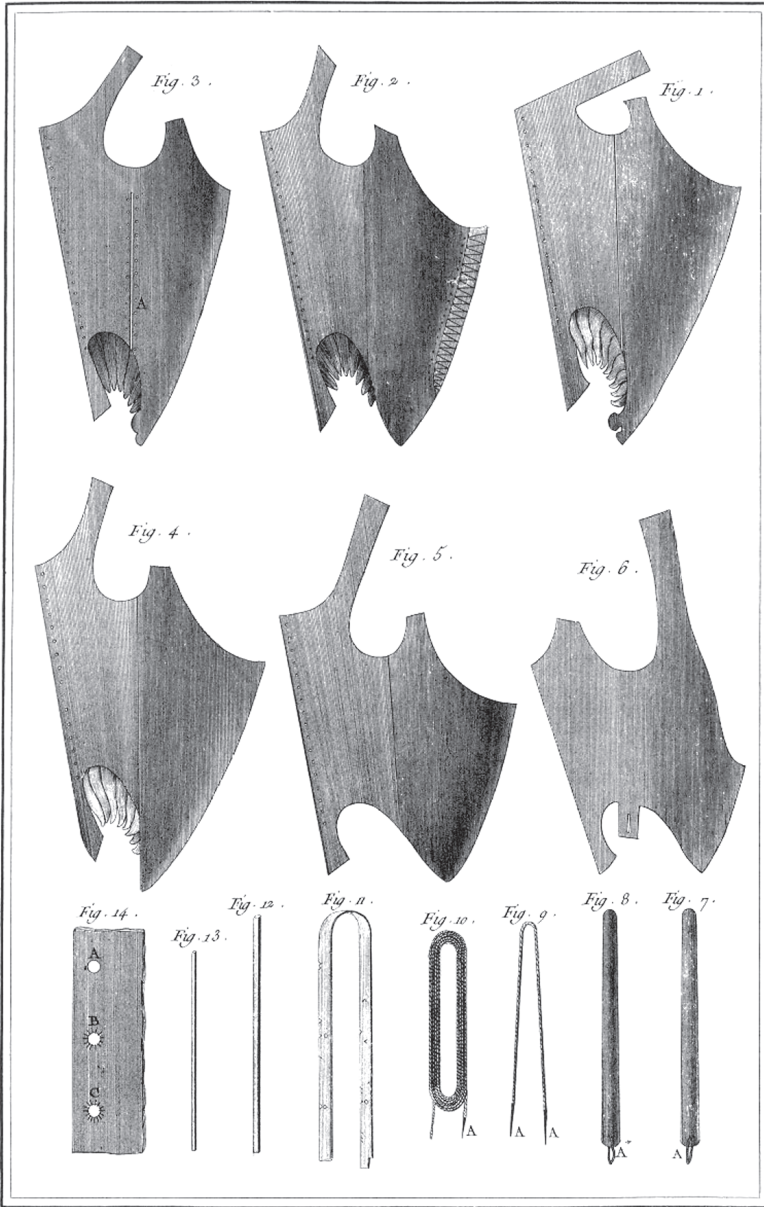
l'*Encyclopédie*³ consacrées à l'*Art de l'habillement* permettent d'évaluer les contraintes posées par le port de ce vêtement. Les tailleurs de corps et d'habit constituent une profession particulière à laquelle vingt-quatre planches sont consacrées dont cinq pour les seuls tailleurs de corps. Le grand corps (ill. 1) se caractérise par un décolleté très échancré, par son étroitesse au niveau de la taille et le nombre de baleines (fig. 13 dans ill. 1) qui compriment le buste et par les ouvertures très petites pour les bras. Ce grand corps se décline en une version plus ample et aux échancrures plus larges aux bras pour monter à cheval (fig. 2 dans ill. 1). Il faut souligner que les baleines n'apparaissent pas sur les autres planches. Par ailleurs, si l'on compare avec le corps à l'anglaise qui se lace par le devant, le corps à la française, et *a fortiori* le grand corps, apparaissent bien plus rigides. Il est significatif que le nom du vêtement se substitue à ce qu'il doit envelopper, montrant ainsi que ce corset a une fonction plus importante que de soutenir le buste : la rigidité devient l'expression du corps. Le corps ainsi modelé présente une apparence conforme aux exigences de la représentation : des épaules étroites, une poitrine amplement découverte et rehaussée qui surplombe une taille mince, des hanches larges couvertes par le vaste panier. Le port du grand habit est une obligation absolue à Versailles. La princesse Palatine, qui ne brille pas par son élégance, se contente d'une garde-robe minimale. En 1695, elle écrit ainsi :

Je ne vois pas pourquoi il faut aux gens tant de costumes divers ; mes seuls vêtements à moi sont le grand habit et un costume de chasse quand je monte à cheval, je n'en ai point d'autre ; je n'ai de ma vie porté ni robe de chambre, ni manteau, et je n'ai dans ma garde-robe qu'une seule robe de nuit pour me lever et pour me mettre au lit⁴.

Ce témoignage montre quelles sont les normes vestimentaires minimales en vigueur à Versailles ainsi que le comportement vestimentaire des femmes de la cour qui possèdent plusieurs tenues différentes y compris des robes de chambre pour être plus à l'aise dans leur intimité. Toutefois, les contraintes ne se relâchent jamais en public et il existe même un grand corps pour les femmes enceintes (fig. 3 dans ill. 1) qui se lace sur les côtés et laisse un peu plus d'aisance. Ce modelage du corps commence dès l'enfance comme le montrent les planches de l'*Encyclopédie*

3 Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts et métiers. Arts de l'habillement, recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques*, Paris, Briasson, 1751-1780, pl. 1 à 24. La planche 24 est consacrée au grand corps de cour et à ses variantes.

4 Charlotte Élisabeth de Bavière, duchesse d'Orléans, dite princesse Palatine, *Lettres de la Princesse Palatine de 1672 à 1722*, éd. Maurice Goudekot, Paris, Club français du livre, 1964, p. 63.



Tailleur de Corps, corps de différente espèce.

1. Robert Benard, *Tailleur de corps, corps de différente espèce*, planche 23, dans Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Arts de l'habillement, recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, Paris, s.n., 1751-1780.

qui présentent des corps pour fillettes (fig. 4 dans ill. 1) et pour garçons (fig. 5 et 6 dans ill. 1). Les portraits de cour et les gravures présentent les enfants en habit de cérémonie qui n'est pas un vêtement spécifiquement adapté à leur âge mais un modèle réduit de la tenue des adultes. Une gravure intitulée *Les Petits Parains* (ill. 2) montre bien l'adoption du costume de cour par les enfants pour lesquels se vêtir constitue un apprentissage indispensable qui fait partie d'une pédagogie du maintien et d'une intériorisation de normes comportementales.



2. Jean-Michel Moreau le Jeune, *Les petits parains*, 1776, gravure : 50 x 37 cm, dans *Seconde suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des François dans le dix-huitième siècle*, Paris, Prault, 1775-1777, planche 18.

Versailles, bibliothèque municipale de Versailles.

© Bibliothèque municipale de Versailles

L'habit de cour peut s'apparenter à un uniforme mais le porteur doit l'adapter en fonction de sa qualité, de son âge et de sa capacité à suivre la mode. Pour Antoine de Courtin, la cour est même le creuset de la mode :

Cette mode a les deux mêmes extrémités vicieuses [...], l'excès de négligence, l'excès d'affectation ; l'un et l'autre font passer la personne pour ridicule. [...] Pour éviter cette bizarrerie incommode, il faut remonter jusqu'à la source de la mode qui est la Cour [...]. C'est pourquoi ceux qui ne vont point à la cour, doivent tâcher de connaître quelqu'un qui y ait commerce et s'en faire un modèle, le prenant à peu près de sa condition, de son âge et de sa taille⁵.

132

À la cour, les comportements vestimentaires sont le fruit d'une tension permanente entre la normalisation imposée par l'étiquette et l'impératif de suivre, voire de créer les modes, ce qui constitue une forme d'individualisation des pratiques. Dans ces conditions, la mode ne peut imposer un changement radical de silhouette mais elle s'inscrit dans des détails, des couleurs, d'infimes variations de formes et de motifs. Suivre la mode reste cependant un impératif et la cour est un des principaux creusets d'élaboration de celle-ci.

L'iconographie offre des formes de représentation assez différentes du vêtement de cour. À la fin du XVII^e siècle, des gravures et des estampes viennent compléter le traditionnel portrait de cour. De caractère plus informatif, elles sont destinées à être diffusées et constituent des modèles susceptibles d'être copiés, montrant ainsi que la cour est une source d'inspiration des modes. Le recueil *Figures du règne de Louis XIV*⁶ montre deux gravures : l'une représente la duchesse du Maine en 1695 (ill. 3), l'autre une dame de qualité (ill. 4). Or le vêtement est similaire, la pose est identique et le modèle semble être le même. Tout paraît indiquer que le sujet central de la gravure n'est plus le personnage mais le costume. L'habit de cour qui est censé être porté par la duchesse du Maine est adaptable à toutes les femmes de qualité qui peuvent ainsi le copier. L'habit de cour devient un stéréotype donnant naissance à une nouvelle forme de représentation : la gravure de mode. La gravure de Moreau le Jeune intitulée *La Dame du palais de la Reine* (ill. 5) offre encore une autre forme de représentation qui s'inscrit dans la scène de genre. La reine, parée et coiffée, occupe le centre de la scène. Cette gravure montre une évolution du costume de cour féminin.

5 Antoine de Courtin, *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, Paris, H. Josset, 1671, p 126-127.

6 Conservé à la bibliothèque municipale de Versailles (Rés. f° A 32 m_f° 31 et f° A 29 m_f° 120).



3. Henri Bonnard, *Madame la duchesse du Maine*, 1694, gravure : 36,9 x 25,2 cm,
dans *Figures du règne de Louis XIV*, vol. 4, fol 31, Paris, Bonnard.
Versailles, bibliothèque municipale de Versailles, Rés fol A 32 m_fol 31.

© Bibliothèque municipale de Versailles



4. Henri Bonnard, *Dame de qualité à la mode*, 1694, gravure : 37,5 x 24,5 cm, dans *Figures du règne de Louis XIV* vol 1, fol 120, Paris, Bonnard.

Versailles, bibliothèque municipale de Versailles, Rés fol A 29 m_fol 120.

© Bibliothèque municipale de Versailles



5. Jean-Michel Moreau le Jeune, *La Dame du palais de la Reine*, 1776, gravure : 50 x 37 cm, dans *Seconde suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des François dans le dix-huitième siècle*, Paris, Prault, 1775-1777, planche 24.

Versailles, bibliothèque municipale de Versailles.

© Bibliothèque municipale de Versailles

Le panier très large aux hanches a encore gagné en ampleur, la poitrine est bien plus découverte et la taille apparaît très fine.

En dépit de ces normes très strictes, le vêtement de cour s'adapte aux modes et aux circonstances. Sous Louis XV, le grand habit évolue pour les femmes, comme pour les hommes. Pour les femmes, l'évolution est plus complexe

parce qu'elle doit s'ajuster à l'étiquette. Si l'on continue à porter le grand habit pour toutes les cérémonies officielles, il se double d'un autre vêtement au quotidien : le domino, qui est une robe posée sur des paniers plus petits. Les hanches sont moins larges, la taille est moins comprimée et la robe est moins encombrante, même si elle comporte toujours une traîne. Les voyages introduisent aussi une variante dans le costume de cour. À Fontainebleau ou à Compiègne où le cérémonial en vigueur est le même qu'à Versailles, les femmes doivent porter l'habit de cour complet. En revanche, à Marly et à Choisy, si le grand corps reste obligatoire, il se porte sur une jupe ou robe troussée, ce qui suppose que ces séjours sont considérés comme des moments de relative détente. Toutefois, le costume reste étroitement codifié comme le montre l'anecdote relatée par Saint-Simon⁷ en 1709. La duchesse de Chevreuse ne peut, pour des raisons de santé, porter le grand corps. Le roi, qui souhaite malgré tout sa présence à Marly, déroge aux principes et l'autorise à participer au voyage, à voir M^{me} de Maintenon dans son appartement et à l'accompagner en promenade sans toutefois pouvoir paraître dans les salons. Cette anecdote révèle que seul le roi peut amender les règlements vestimentaires mais sans jamais les abolir totalement.

En 1744, Louis XV décide d'une simplification des usages. Les femmes invitées à Marly devront porter des robes abattues, c'est-à-dire sans panier (ill. 6). L'argument avancé est financier. Les robes troussées ne se portent que lors de ces petits voyages, ce qui entraîne des frais supplémentaires de représentation. Toutefois, il semble que cette décision corresponde aussi à la volonté du roi d'assouplir le protocole. Marly est un séjour d'agrément où les spectacles, le jeu et la promenade occupent une place prépondérante. Cette innovation pose cependant un problème de protocole. En effet, les dames de suite et les femmes de chambre interrogent la reine sur la tenue à adopter. Le comte de Maurepas, sollicité par la reine, répond alors que toutes les dames de suite devront adopter la robe de chambre troussée qui est la tenue habituelle. La raison avancée par Maurepas est encore de nature économique ; il veut éviter de refaire une garde-robe complète pour les dames de suite sur les deniers de la reine qui finance toutes les tenues de ses dames. La décision du roi aboutit donc à un résultat assez singulier du point de vue de l'étiquette puisque les dames de suite continuent à porter un habit de cour simplifié, alors que les dames invitées peuvent paraître dans un relatif négligé. Au-delà des arguments financiers, ce nouveau règlement établit surtout une autre forme de distinction. Les dames

⁷ Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires et Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1983-1988, 8 vol., t. III, p. 527.



6. Jean-Michel Moreau le Jeune, *Le rendez-vous pour Marly*, 1776, gravure : 50 x 37 cm, dans *Seconde suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des François dans le dix-huitième siècle*, Paris, Prault, 1775-1777, planche 21.

Versailles, bibliothèque municipale de Versailles.

© Bibliothèque municipale de Versailles

et les princesses conviées par le roi peuvent jouir d'une plus grande liberté et adapter leur vêtement et leur parure à ce séjour d'agrément, ce qui entraîne une nouvelle forme de compétition qui suit alors d'autres impératifs, ceux de la mode et du goût. Les dames de suite effectuent avant tout un service et portent de ce fait la tenue protocolaire.

La codification du vêtement de cour se lit encore dans le règlement des deuils. Comme dans l'ensemble de la société, la durée du deuil et la nature des comportements vestimentaires sont réglées par des normes précises. Toutefois, à

la cour, il existe un paradoxe : les courtisans ne peuvent porter le deuil privé. La perte d'un membre de sa famille implique automatiquement le retrait de la cour pour un nombre de mois proportionnels à la proximité du défunt. Les femmes ne peuvent paraître qu'en petit deuil et les veuves se contentent d'arborer un petit voile noir qui marque leur statut. Toutes les marques les plus visibles du deuil privé sont ainsi exclues de la cour.

Les courtisans doivent en revanche suivre les deuils du roi qui se déclinent en fonction des rangs, organisant une forme de représentation très complexe⁸. Dans le cadre de la cour, ces usages communs à l'ensemble de la société sont encore renforcés par l'étiquette. La longueur et la nature du deuil varient ainsi en fonction du rang des défunts et de celui des courtisans. Il n'existe pas de règlement général pour le deuil tant ces règles sont connues et intériorisées mais il est possible de les reconstituer. Le deuil varie entre onze jours pour un prince du sang et un an pour un roi, sa mère ou son épouse. On porte aussi le deuil des têtes couronnées européennes. Enfin, ce deuil se décline en grand et petit deuil.

138

C'est surtout pour les femmes que la tenue de deuil est la plus contraignante. Le grand deuil se prend en robe de laine noire fermée aux manches et au col, les gants noirs sont obligatoires, à l'instar de l'éventail qui doit être sobre. Les bijoux et parures sont proscrits et seules les croix et les pierres noires sont admises. Enfin, les cheveux doivent être cachés sous une coiffe crêpée. Pour les visites de deuil, les princesses et leurs dames de suite arborent une mante à traîne tandis que les autres dames portent la simple mante, sans traîne. L'adoption du petit deuil est plus progressive que pour les hommes. Dans un premier temps, la coiffe disparaît, puis les robes peuvent être de soie noire. À la fin du petit deuil, les femmes peuvent porter des robes noires ou blanches mais toujours sans ornement. Outre que le deuil est long et empêche les signes les plus visibles de la coquetterie, il impose le port d'un vêtement lourd et l'usage de la laine, même en plein été. D'après les témoignages, c'est surtout le port de la coiffe qui apparaît comme le plus contraignant. De plus, ce deuil public se porte à la cour comme à la ville et, compte tenu du nombre de décès touchant la famille royale à la fin du règne de Louis XIV, le noir devient presque la couleur d'usage.

La construction d'un visage adapté aux normes de la représentation

La tenue vestimentaire n'est pas suffisante pour composer une apparence conforme aux exigences de la représentation qui imposent aussi la construction d'un visage. La coiffure et l'usage des fards et des cosmétiques sont autant d'artifices indispensables mais plus ouverts aux adaptations et aux modes que le vêtement.

⁸ Ces règles ont pu être reconstituées à partir des papiers du grand maître des cérémonies, AN, O¹ 1042, « Questions touchant le deuil ».

La coiffure est un des éléments les plus sensibles à w des modes. À la fin du xvii^e siècle, les femmes doivent porter une coiffure haute et bouclée. À la fin des années 1670, M^{lle} de Fontange, favorite royale, lance une nouvelle mode capillaire qui consiste en un étagement de boucles, monté très haut au sommet de la tête, s'agrémentant de bijoux piqués dans les cheveux et de larges rubans. Vers 1695, cette coiffure gagne encore en hauteur et s'orne d'une coiffe étroite qui retombe en deux pendants le long de la nuque. Elle suppose une élaboration quotidienne complexe qui prend plusieurs heures. Encombrante et volumineuse, elle impose aussi un port de tête haut et une certaine lenteur dans les mouvements. Cette coiffure « à la Fontange » connaît pourtant un succès immédiat et elle est aussitôt adoptée par toutes les femmes de la cour. En 1713, la mode capillaire évolue à nouveau grâce à la duchesse de Shrewsbury, épouse de l'ambassadeur d'Angleterre. Cette étrangère, qui tient salon et reçoit fréquemment dans son hôtel parisien, trouve ces coiffures féminines particulièrement ridicules et lance la mode d'une coiffure plate. À cette occasion, Saint-Simon évoque tout le ridicule de la coiffure et de l'apparence féminine dans un passage très connu de ses *Mémoires* :

Elle trouva bientôt les coiffures des femmes ridicules, et elles l'étaient en effet. C'était un bâtiment de fil d'archal, de rubans, de cheveux et de toutes sortes d'affiquets, de plus de deux pieds de haut, qui mettait le visage des femmes au milieu de leur corps, et les vieilles étaient de même, mais en gaze noire. Pour peu qu'elles remuassent, le bâtiment tremblait, et l'incommodité en était extrême. Le Roi, si maître dans les petites choses, ne les pouvaient souffrir ; elles duraient depuis plus de dix ans sans qu'il eût pu les changer, quoiqu'il eût dit et fait pour en venir à bout. Ce que ce monarque n'avait pu, le goût et l'exemple d'une vieille folle étrangère l'exécuta avec la rapidité la plus surprenante. De l'extrémité du haut, les femmes se jetèrent dans l'extrémité du plat [...] ⁹.

M^{lle} de Fontange ou l'épouse de l'ambassadeur d'Angleterre ont pu susciter une évolution des pratiques parce qu'elles étaient elles-mêmes à la mode, parfaitement intégrées à la cour et à la « bonne société ». La mode se construit ainsi sur une logique d'imitation à partir de modèles qui doivent être suffisamment crédibles et qui bénéficient déjà d'une bonne réputation dans le monde. Au xviii^e siècle, le blanc triomphe et la couleur naturelle des cheveux disparaît sous la poudre. Cette uniformité de teinte autorise cependant l'exubérance capillaire. À partir des années 1770, les coiffures féminines remontent et s'élargissent jusqu'à atteindre des proportions extravagantes. Elles impliquent le crêpage quotidien des cheveux qui doivent apparaître mousseux.

⁹ Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, éd. cit., t. IV, p. 592-593.

Ces modes capillaires sont révélatrices de l'adaptation individuelle des normes du paraître. La coiffure s'accompagne de l'utilisation des fards et des cosmétiques qui prennent à la cour une importance particulière. Philippe Perrot¹⁰ et Catherine Lanoë¹¹ ont étudié dans le détail l'utilisation de ces artifices. La civilité mondaine et aulique renforcent les exigences de la représentation. Toutefois, l'usage des fards est diversement apprécié par les auteurs de traités de civilité et par les mémorialistes. Au début du xvii^e siècle, Nicolas Faret s'élève violemment contre l'usage des cosmétiques, lui préférant le naturel. Il admet un maquillage discret, voire insoupçonnable, mais condamne fermement la femme « si plastrée, qu'il semble qu'elle n'ait qu'un masque au lieu du visage, et qu'elle n'ose rire de peur d'en faire paraître deux »¹². Selon Nicolas Faret, les fards constituent une forme d'affectation, incompatible avec les règles de la bienséance puisqu'il s'agit de masquer son visage. Quarante ans plus tard, les mentalités ont considérablement évolué, et Antoine de Courtin¹³ les juge indispensables dans la construction d'une apparence conforme aux exigences de la politesse. Selon tous les traités, le visage doit composer une expression lisse et polie où les rides et les imperfections doivent être bannies. Les rides sont à la fois les signes d'une vieillesse qu'il faut cacher et les marques d'un tempérament désagréable. Sur l'utilisation des fards, la cour présente quelques spécificités. Leur usage exagéré devient la marque d'une exubérance aristocratique qui s'oppose à la discrétion bourgeoise. Cette ostentation se montre surtout dans l'usage d'un rouge vermillon, très vif, appliqué généreusement sur les joues et parfois au coin des yeux, éclairant ainsi violemment le visage. Le maquillage ne se dissimule pas ; il doit au contraire s'afficher avec une certaine arrogance ce qui correspond à la théâtralisation permanente qu'impose la vie aulique. L'usage des fards et des cosmétiques apparaît comme un impératif et peu de femmes peuvent s'y soustraire. Louis XV impose ainsi l'usage du rouge à ses filles, qui ne l'apprécient guère, lors des séjours à Marly.

Cette utilisation des fards se développe aussi pour les hommes. Saint-Simon dresse ainsi un portrait peu flatteur de Monsieur, frère de Louis XIV, qu'il accuse de mettre « imperceptiblement du rouge ». Cinquante ans plus tard, le rouge

10 Philippe Perrot, *Le Travail des apparences ou les Transformations du corps féminin. xviii^e-xix^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1984.

11 Catherine Lanoë, *Les Jeux de l'artificiel. Culture, production et consommation des cosmétiques à Paris sous l'Ancien Régime xvii^e-xviii^e siècles*, thèse de doctorat de l'université Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Daniel Roche, 2003, publiée sous le titre *La Poudre et le fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.

12 Nicolas Faret, *L'Honneste Homme ou l'Art de plaire à la cour, par le sieur Faret*, Paris, T. du Bray, 1631, p. 53.

13 Antoine de Courtin, *Nouveau Traité de la civilité...*, op. cit., p. 86.

est plus que jamais à la mode et il ne se cache plus, y compris pour les hommes, s'affichant même parfois avec une certaine arrogance. En 1760, Casanova dresse un portrait du duc de Villars particulièrement édifiant :

La personne du duc de Villars attira toute mon attention. Examinant son maintien et sa figure, j'ai cru voir une femme de soixante et dix ans habillée en homme... Il avait les joues couperosées couvertes de rouge, les lèvres de carmin, les sourcils de noir, les dents postiches comme les cheveux collés à la tête avec force pommade¹⁴.

Le duc de Villars est un des piliers de la cour et de la « bonne société parisienne ». Le témoignage de Casanova offre ainsi un regard extérieur sur cette bonne société de la seconde moitié du XVIII^e siècle. À partir des années 1750-1760, l'utilisation d'accessoires, comme la brosse et l'étui à rouge, qui servent à son application en toutes circonstances, témoignent de cet essor des fards. À la fin du XVIII^e siècle, un certain discrédit tombe sur les cosmétiques en général et sur le rouge en particulier. Le goût développé en partie par les moralistes et les auteurs de traités de civilités insiste plutôt sur le naturel. La mode change et l'excès de la parure et du fard paraît déplacé.

UN CORPS CONTRAINT DANS SES MOUVEMENTS

Si le corps est modelé par le travail sur les apparences, il est aussi contraint en permanence dans ses mouvements. La tenue de cour, les conventions sociales et les rigueurs de l'étiquette lui imposent un maintien permanent et des postures codifiées.

La logique du maintien et de la contenance du corps

Les règles comportementales communes à l'ensemble de la noblesse imposent un maintien très strict. Pour la plupart des auteurs de traités de civilité, le maintien est synonyme de bienséance et de contenance. Antoine de Courtin en donne une définition très précise :

Le mot même de *contenance* l'exprime tout seul, en ce que venant du mot *contenir*, une personne n'est censée avoir de la contenance, que parce qu'elle contient en premier lieu ses passions, et puis ses membres ou ses actions, sa langue ou ses paroles dans les bornes où toutes ces choses doivent être [...] ¹⁵.

¹⁴ Giovanni Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, éd. Jean-Michel Gardair, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1986, p. 246-247.

¹⁵ Antoine de Courtin, *Nouveau Traité de la civilité...*, *op. cit.*, p. 323.

Pour les auteurs de la seconde moitié du XVII^e siècle, comme Courtin¹⁶ ou Fenne¹⁷, se moucher en public, de même que tousser, cracher ou encore éternuer ne correspondent plus à la bienséance. Les besoins naturels doivent être soigneusement dissimulés et la faim ou la soif ne doivent jamais s'exprimer. Toute l'apparence doit concourir à manifester une capacité au maintien, qui est une mise sous tutelle du corps. Ainsi la posture doit-elle en toutes circonstances éviter la mollesse qui apparaît inconvenante. C'est aussi le parti pris de l'*Encyclopédie*¹⁸ dans l'article « Postures » qui ajoute à l'argument de la civilité celui de la médecine. Certaines postures sont jugées très mauvaises, non seulement parce qu'elles encouragent la mollesse, mais aussi parce qu'elles entraînent une déformation du corps. Le port du corset pour les dames est présenté comme un conseil médical.

142

À la cour, ces prescriptions générales trouvent une application pratique renforcée. Le grand corps qui comprime très étroitement le buste et descend assez bas sur les hanches oblige ainsi les femmes à se tenir constamment droites. La démarche ne peut qu'être lente, révélant une certaine solennité et laissant peu de place à la spontanéité. De plus, la hauteur des coiffures et leur fragilité interdisent les brusques mouvements de tête. S'asseoir est un exercice plus périlleux encore, l'ampleur du panier et la raideur du corset interdisant toute souplesse au corps et empêchant le moindre relâchement contre un dossier de chaise ou de fauteuil. Antoine de Courtin précise ainsi la manière dont on doit se tenir assis :

L'assiette d'une personne assise est d'être la moitié du corps qui est la plus haute, droite, quoique mobile, et l'autre, qui est la plus basse, ferme, retirée et immobile, sans croiser les genoux : et le respect étant fondé là-dessus, et en ce lieu et en ce temps, il ne faut point manquer à cette contenance, ou on manque à la civilité¹⁹.

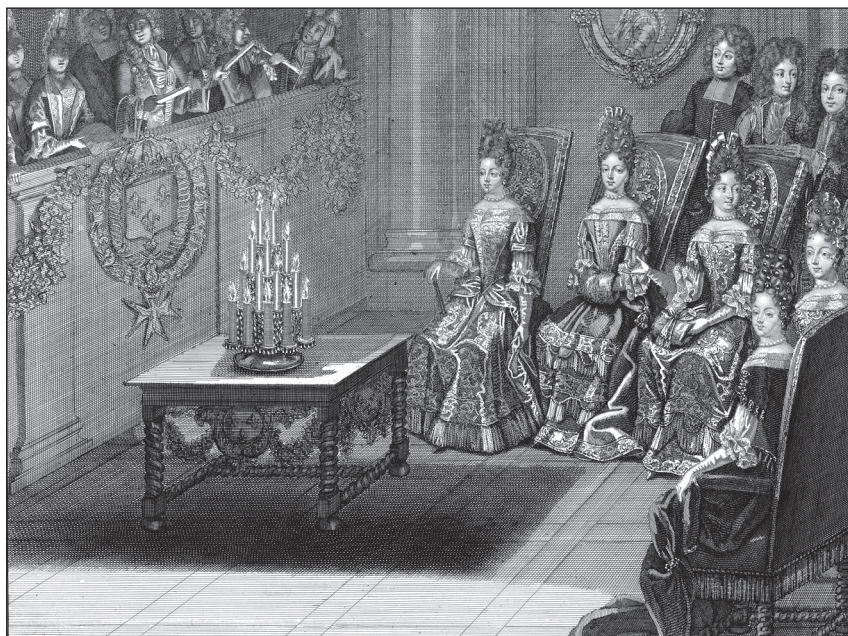
Une fois assises, les femmes ne peuvent se permettre les excès de mouvement. Une gravure de Trouvain représente une soirée de concert sous Louis XIV et semble être une application directe des conseils de Courtin (ill. 7). Aucun dos ne touche les chaises et les postures, presque identiques, apparaissent très raides. Le port du grand corps et la posture ne permettent pas non plus les

16 Antoine de Courtin, *Nouveau Traité de la civilité...*, *op. cit.*

17 François de Fenne, *Entretiens familiers pour les amateurs de la langue française, divisés en deux parties, dont la première contient un abrégé des règles et des observations de la grammaire, et l'autre la manière dont on se doit gouverner parmi le beau monde*, Leyde, C. Boutesteyn, 1690.

18 Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie...*, *op. cit.*, article « Postures ».

19 Antoine de Courtin, *Nouveau Traité de la civilité...*, *op. cit.*, p. 328.



7. Antoine Trouvain, *Cinquième chambre des appartements*, 1695, gravure : 53 x 44,6 cm, dans *Les appartements de Louis XIV*, fol 5, Paris, Antoine Trouvain. Versailles, bibliothèque municipale de Versailles, Rés Lebaudy grd in-fol 12_fol 5. © Bibliothèque municipale de Versailles

excès de table, tout au plus le grignotage. En public, la bienséance exige que l'on mange et que l'on boive modérément. Cette réserve sur la nourriture devient une autre norme comportementale et les usages de la civilité rejoignent ainsi des nécessités pratiques imposées par le port du corset. La révérence, qui constitue la première étape d'une présentation à la cour, est encore un autre exercice qu'il faut maîtriser absolument et qui demande un entraînement préalable, comme en témoigne M^{me} de Genlis :

Un ancien maître de danse s'écriait, en voyant danser un menuet : que de choses dans un menuet ! Il y en avait aussi beaucoup dans une révérence de cérémonie. Il fallait que cette révérence de femme fût à la fois naturelle, moelleuse, modeste, gracieuse et noble. [...] il paraît que l'on voulait jadis que toute la femme fût dans la révérence ; puisque l'on exigeait que cette révérence exprimât tout ce qui doit caractériser une femme. On citait celles qui faisaient particulièrement bien la révérence²⁰.

²⁰ Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes...*, op. cit., t. II, p. 193-194.

Ainsi l'exercice, présenté comme un véritable art, doit-il se camoufler sous le naturel, devenant une forme d'habitus, un usage intériorisé et parfaitement maîtrisé.

144 L'étiquette exige non seulement une contenance individuelle, elle impose aussi une stricte mise à distance des corps. La bienséance empêche toute effusion, ce que traduit la question des saluts. En effet, personne ne peut embrasser le roi publiquement et la reine ne reçoit de baiser que de ses enfants et ses petits-enfants. Elle peut être embrassée par les duchesses, mais uniquement le jour de leur présentation à la cour, ce qui s'apparente à une forme d'hommage. Cette proximité devient un privilège qui se décline en fonction des rangs. Le droit d'embrasser une princesse du sang est réservé aux princesses et aux dames titrées ainsi qu'aux fils de France. Les autres hommes se contentent de lui baiser la main. Au quotidien, les duchesses peuvent saluer la Dauphine, les filles de France et les princesses du sang. Seules les femmes titrées ont le privilège de saluer les princesses de la famille royale. Les femmes d'ambassadeurs de souverains ont droit au tabouret chez la reine et la dauphine mais ne sont pas embrassées, ce qui introduit une forme de déférence supplémentaire. Cette mise à distance des corps s'inscrit aussi dans une pratique qui doit toujours observer la plus grande réserve. Même quand le baiser est autorisé, il fonctionne comme un simulacre ; la princesse doit présenter sa joue qui est à peine effleurée par l'autre personne. Ce privilège très étroit ne s'étend pas aux hommes qui se contentent du baise-main quand ils le peuvent.

La danse est un autre exemple de cette maîtrise totale du comportement. M^{me} de Genlis montre tout l'inconfort du vêtement de cour lorsqu'elle aborde la question des bals parés. Obligatoire, le grand habit impose la lenteur des mouvements et une certaine raideur des gestes :

Les dames de la cour n'y dansoient qu'en grands habits, avec d'énormes paniers ; des grands corps dont les épaulettes permettoient à peine de lever les bras ; des chaussures étroites et pointues, des bas de robe d'une longueur immense ; un habit d'une épaisse et riche étoffe brodée d'or ; une coiffure d'une prodigieuse élévation et surchargée de pierreries ; de lourdes girandoles de diamans suspendues aux oreilles complétoient ce costume, avec lequel il étoit difficile de danser lestement²¹.

Par ailleurs, au cours des bals parés, le placement n'est jamais libre mais imposé par l'étiquette. Un programme établi par l'intendant des Menus Plaisirs et le

21 *Ibid.*, t. I, p. 66.

premier gentilhomme de la Chambre fixe l'ordre des danses et le nombre de participants. Seules les dames présentées sont invitées aux bals de la reine, qui, avec les princesses du sang, choisit les danseurs dans une liste qui suit la hiérarchie nobiliaire. Les princesses du sang doivent ouvrir le bal et les dames de qualité ne peuvent danser qu'au premier menuet. Seuls les princes et les ducs peuvent danser avec les femmes du premier cercle de la famille royale ; les autres hommes sont exclus de ce privilège. Les petites-filles de France et les princesses du sang peuvent en revanche danser avec tous les gentilshommes sans distinction de rang. Enfin, lorsque le couple royal ou les enfants de France dansent, toute l'assistance doit se tenir debout. Antoine de Courtin précise le comportement à adopter lors des bals de la cour dans la seconde moitié du xvii^e siècle : « [...] dans un bal où sont les personnes royales, on ne va point prendre les Dames à leur place, ny on ne les y ramène point, on se contente de leur faire signe en les saluant pour les appeler et de leur faire la révérence, quand on a dansé en les laissant toutes seules »²². Ceux qui observent doivent de même observer une contenance parfaite : « C'est aussi une ridicule contenance de suivre de la tête ceux qui dansent, ou quand on entend les violons, ou d'autres instruments, d'en marquer la cadence en dandinant de la tête et du corps, et frappant des pieds »²³.

La danse elle-même est un exercice de maîtrise absolue dans lequel les corps ne se touchent quasiment pas et le visage doit montrer une contenance parfaite. Le menuet est un art difficile qui suppose la connaissance de multiples pas et de figures complexes. On juge un bon danseur à son agilité et à sa grâce. La danse est avant tout affaire de spectacle et à la fin du xvii^e siècle, le bal paré garde encore des liens avec le ballet de cour. Lorsque Louis XIV cesse de se mettre en scène, c'est l'ensemble de la famille royale qui prend le relais.

Des postures codifiées

L'étiquette impose un certain nombre de postures spécifiques en fonction des rangs. L'exemple des tabourets ou pliants réservés aux duchesses est le plus connu mais le cérémonial organise une hiérarchie beaucoup plus complexe de préséances. Trois types de sièges, dont le confort est progressif, sont utilisés à la cour : le tabouret ou pliant, la chaise à dos et le fauteuil. La posture doit signifier immédiatement un double rang : le rang de celui qui agit et de celui qui reçoit les honneurs.

Le tableau présenté ici reprend ces différentes postures en fonction de cette double hiérarchie. Celle-ci part du roi et s'applique à l'ensemble de la famille

²² Antoine de Courtin, *Nouveau Traité de la civilité...*, *op. cit.*, p. 196.

²³ *Ibid.*

royale en suivant un subtil dégradé. La règle générale est que seules les femmes titrées, c'est-à-dire les duchesses et les princesses, peuvent s'asseoir en présence du roi et ont droit au tabouret ou pliant, le plus inconfortable des sièges. Toutes les autres dames, ainsi que les hommes, quelque soit leur rang, doivent rester debout. La posture assise est donc réservée à une élite nobiliaire féminine qui marque par ce signe sa supériorité. Cette distinction disparaît au sein de la famille royale étroite puisque les enfants et petits-enfants de France ont tous droit au pliant en présence du roi. Les mêmes règles sont appliquées pour la reine. La seule exception notable concerne les cardinaux qui ont droit à un pliant chez la reine alors qu'ils restent debout, comme tous les hommes, en présence du roi.

146

Il faut noter que cette hiérarchie des sièges s'applique non seulement au couple royal mais à l'ensemble de la famille, les règles se compliquant afin d'affiner les distinctions. Deux nouveaux sièges font leur apparition : la chaise à dos et le fauteuil à bras, qui servent à marquer plus subtilement le rang selon le degré de confort. Les critères de distinction suivent alors une double logique : l'échelle des rangs et la division entre les sexes. Ainsi un fils de France peut-il s'asseoir dans un fauteuil devant toute personne. À l'autre bout de l'échelle, un homme de qualité reste debout devant tous les membres de la famille royale étroite ; il peut en revanche s'asseoir devant les princes et les princesses du sang mais sur une chaise à dos seulement. Les ducs ont droit au pliant devant les petits-enfants de France mais à un fauteuil chez les princes du sang. Leurs épouses ont droit à la chaise à dos chez les petits-enfants de France et également au fauteuil chez les princes. Il faut noter que l'âge ou l'état de santé n'interviennent absolument pas dans cette classification. Le cérémonial peut même être appliqué de manière très stricte au sein d'un couple. Selon Saint-Simon, M^{me} de Guise, qui est petite-fille de France et a épousé un prince étranger, exige de son époux qu'il s'assoie sur un pliant en sa présence. Le tabouret, premier signe du rang pour les femmes titrées, est un marqueur primordial ; la désignation de l'objet se confond parfois avec celle de la personne et les duchesses et princesses étrangères sont parfois qualifiées de « tabourets » dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Pour la plupart des courtisans, et notamment les hommes, la station debout est la plus courante.

La hiérarchie des sièges à la cour de France

	Roi	Reine	Enfants de France	Petits-enfants de France	Princesses du sang	Princes du sang
Fils de France	Pliant	Pliant	Fauteuil	Fauteuil	Fauteuil	Fauteuil
Filles de France	Pliant	Pliant	Fauteuil	Fauteuil	Fauteuil	Fauteuil
Petits-fils de France	Pliant	Pliant	Pliant	Fauteuil	Fauteuil	Fauteuil
Petites-filles de France	Pliant	Pliant	Pliant	Fauteuil	Fauteuil	Fauteuil
Princes du sang	Debout	Debout	Pliant	Chaise à dos	Fauteuil	Fauteuil
Princesses du sang	Pliant	Pliant	Pliant	Chaise à dos	Fauteuil	Fauteuil
Cardinaux	Debout	Pliant	Pliant	Chaise à dos	Fauteuil	Fauteuil
Princes étrangers	Debout	Debout	Debout	Pliant	Fauteuil	Fauteuil
Princesses étrangères	Pliant	Chaise à dos, puis pliant	Pliant	Chaise à dos	Fauteuil	Fauteuil
Ducs	Debout	Debout	Debout	Pliant	Fauteuil	Fauteuil
Duchesses	Pliant	Pliant	Pliant	Chaise à dos	Fauteuil	Fauteuil
Hommes de qualité	Debout	Debout	Debout	Debout	Chaise à dos	Chaise à dos
Femmes de qualité	Debout	Debout	Debout	Pliant	Chaise à dos	Chaise à dos

Adaptations et contournements des règles

Ces règles constituent le socle commun du cérémonial et du protocole qui fonctionnent comme autant de normes comportementales communément admises par l'ensemble de la société de cour. Toutefois, la sociabilité aulique assouplit quelque peu les rigueurs du protocole et permet de jouer avec les normes. Au cercle de la reine ou de la dauphine, toutes les dames ont automatiquement droit à des sièges afin de pouvoir jouer plus commodément. Le roi lui-même adapte ces règles pour ménager une vie sociale plus libre lors des voyages. Si, à Versailles, le roi ne soupe qu'au grand couvert, lors des voyages, il invite les princesses du sang et leurs dames de suite à ses tables, présidées chacune par un membre de la famille royale. Il faut ajouter à ces règles générales la pratique des « tabourets de grâce » qui sont donnés ponctuellement par le roi pour répondre à des sollicitations ou récompenser certains courtisans. Ces privilèges peuvent ensuite être exploités par l'ensemble d'une famille afin de les pérenniser. La princesse de Guéméné obtient ainsi la permission de s'asseoir en présence de la reine lors de conversations privées au Val-de-Grâce. Saint-Simon

montre toute la complexité de la manœuvre pour obtenir un tabouret de grâce à la cour²⁴. Les rencontres de la princesse s'élargissent à d'autres dames de la cour. Au bout de quelque temps, celle-ci refuse de se montrer à la cour, arguant du fait qu'elle ne veut plus y paraître debout. Grâce à ce prétexte, la princesse finit par obtenir le fameux tabouret. L'exemple le plus connu est celui de M^{me} de Maintenon qui, sans avoir le titre de duchesse, peut s'asseoir dans un fauteuil en présence du roi. L'état de santé de M^{me} de Maintenon sert d'argument officiel pour justifier cette prérogative qui marque de manière détournée son statut particulier de favorite.

148

Le système fonctionne aussi en sens inverse. Sous prétexte de commodité et de simplification des usages, les princes du sang prennent progressivement l'habitude de ne plus offrir que des chaises à dos à tous leurs visiteurs sans distinction de rang, réservant l'usage des fauteuils aux cérémonies officielles. Afin d'éviter les querelles de préséance, les princes adoptent eux-mêmes la chaise plutôt que le fauteuil. Cette innovation, qui ne met plus en valeur le rang ducal, irrite particulièrement Saint-Simon²⁵. Le but de cette manœuvre est de marquer une supériorité indiscutable sur l'ensemble de la noblesse qui se trouve confondue dans une même posture à leur égard. Le même type de justification est utilisée en 1736 lors du voyage de la cour à Fontainebleau, comme le souligne le duc de Luynes dans ses *Mémoires*²⁶. Lors des comédies, les princesses font amener des sièges à dos afin de s'installer plus confortablement, alors que, théoriquement, même aux spectacles, ces dernières n'ont droit qu'au simple tabouret en présence de la reine. Celle-ci se plaint de cet usage mais, mise devant le fait accompli, n'ose intervenir publiquement.

Les objets, qui sont les principaux marqueurs du rang, sont donc souvent détournés ou appropriés. Or, l'argument le plus fréquemment utilisé est celui de la recherche du confort ou celui d'une simplification des usages, plus conforme aux exigences de la civilité mondaine.

Ce dernier argument apparaît de plus en plus recevable parce qu'il va dans le sens d'une évolution des formes de sociabilité. À la fin du xvii^e siècle, l'usage des marques de distinction apparaît comme de plus en plus contraire aux exigences de la politesse. Sous Louis XIV, le droit de s'asseoir en présence de la famille royale est réservé aux dames titrées, c'est-à-dire aux duchesses. Le fameux

24 Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, éd. cit., t. I, p. 508-511.

25 Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Traité politiques et autres écrits*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1996, p. 5.

26 Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758)*, éd. Louis Dussieux et Émile Soulié, Paris, Firmin-Didot frères, 1860-1865, t. I, p. 110.

tabouret est donc un privilège rare, convoité, et âprement défendu par ses titulaires, c'est-à-dire les épouses des ducs ou des princes. L'octroi d'un tabouret de grâce est même demandé par les filles de ducs épousant des gentilshommes de condition inférieure afin de ne pas déchoir du fait de leur mariage. À partir des années 1770, s'asseoir alors que les autres dames restent debout est perçu comme une pratique ostentatoire et peu conforme aux règles de la politesse. Les usages du monde sont devenus contraires aux règles du cérémonial. La politesse est une autre norme comportementale qui exige de mettre en place des règles d'hospitalité visant à gommer en partie les différences de rang. Dans ce contexte, imposer l'inconfort de la station debout pour marquer sa supériorité devient une contradiction avec ces nouvelles normes en vigueur. La civilité est devenue un usage du monde bien compris dans lequel les repères sont parfaitement intégrés et n'ont plus besoin de s'afficher. M^{me} de Genlis en donne un témoignage très précis :

Quand une duchesse ou celle qui avait le tabouret allait faire sa cour au dîner, l'huissier de la chambre lui présentait un tabouret, elle le prenait, à moins qu'elle ne fût avec une femme non titrée ; dans ce dernier cas, elle repoussait le tabouret et restait debout au dîner comme toutes les femmes qui n'avaient pas les honneurs, c'est-à-dire le tabouret. Ici, la politesse sociale l'emportait sur le respect d'étiquette, puisque par égard pour une parente ou une amie, on refusait un honneur offert par les princes, et en leur présence, et ils le trouvaient bon [...] ²⁷.

Ces pratiques ont déjà cours sous la Régence et Saint-Simon récrimine contre « ces politesses pestilentées » qui aboutissent à la confusion des rangs. Selon lui, remettre en cause les distinctions et les hiérarchies brouille les repères et sape l'ordre social :

Bannir encore comme une peste, une gangrène redoutable et mortelle, la coutume extravagante [...] de ne s'asseoir point ou dans des sièges convenables par politesse pour des personnes considérables qui ne peuvent s'asseoir ou qui n'ont pas les mêmes sièges qu'eux. [...] et voilà ce qui perd tout et rend inutiles nos plus grands avantages ²⁸.

Toutefois, le combat du duc semble dépassé et la lutte pour les apparences est devenue moins essentielle que l'usage de la civilité. Bellegarde le souligne avec finesse, quand il affirme que « l'École du monde [...] est plus capable, que toute autre chose, de former l'esprit, & de donner cette teinture de

²⁷ Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin de Genlis, *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes...*, *op. cit.*, t. II, p. 73.

²⁸ Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Traité politiques et autres écrits*, éd. cit., p. 12.

politesse ». La sociabilité mondaine, qui rejoint en partie le cérémonial, s'en détache progressivement et impose peu à peu ses propres règles, reposant sur des codes plus subtils que la simple hiérarchie des rangs. Alors que les normes de la civilité se diffusent dans l'ensemble de la société, la politesse devient la norme aristocratique. En 1712, Morvan de Bellegarde, définit la politesse comme un « assemblage de discrétion, de civilité, de complaisance et une modestie accompagnée d'un air agréable sur tout ce que l'on fait »²⁹. Par comparaison, l'excès de civilité devient une forme d'affectation qui entraîne le ridicule. Les règles du cérémonial apparaissent trop rigides pour une « bonne société » qui entend régler elle-même les normes de la bienséance et les individualiser. Grâce à l'émergence de nouveaux comportements comme la politesse, le corps se libère progressivement au XVIII^e siècle des contraintes imposées par le cérémonial et peut bénéficier d'un relatif confort qui n'est plus contraire aux règles de la bienséance.

150

Cette étude a présenté différents champs d'application des contraintes imposées à la fois par les usages de la civilité et par les exigences de la représentation aulique afin de restituer en partie les usages du corps à la cour de Versailles. « La culture des apparences »³⁰ est, dans ce cadre, poussée à son paroxysme et elle s'exprime précisément par l'accumulation de normes vestimentaires et comportementales qui définissent l'identité sociale. Ces normes du paraître sont le fruit d'un consensus autour d'usages acceptés par tous et reconnus comme autant de marqueurs sociaux. L'acceptation ou le refus d'une mode montre l'importance de cette notion de consensus et des processus d'imitation. Cependant, on assiste au XVIII^e siècle à une évolution de ces normes sous l'influence d'une double pression. Leur adaptation ou leur rejet témoignent d'une individualisation des pratiques. D'autres normes concurrentes apparaissent qui sont davantage liées à la sociabilité mondaine qu'au cérémonial de cour. L'adéquation entre hiérarchie sociale et hiérarchie du paraître n'est plus aussi évidente et d'autres critères de sélection commencent à être appliqués. Dans ce contexte, le cérémonial de cour apparaît progressivement comme un carcan trop rigide ne permettant pas d'exprimer les nouvelles exigences de la politesse. Dans un contexte d'individualisation des pratiques sociales, culture de cour et culture du corps tendent à se séparer.

29 Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde, *Réflexions sur le ridicule et sur les moyens de l'éviter, où sont représentés les moeurs et les différens caractères des personnes de ce siècle*, Amsterdam, H. Schelte, 1712, p. 3.

30 Daniel Roche, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1989.

CONCLUSION
CULTURES DE COUR, CULTURES DU CORPS :
D'UN COLLOQUE À UN PROGRAMME DE RECHERCHE

Bruno Laurioux

Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines-ESR (EA 2449)

Lorsque, pour la première fois, Béatrix Saule m'a entretenu de l'idée d'un grand colloque sur l'hygiène, la santé et la beauté à la cour, il m'a immédiatement semblé qu'on pouvait en élargir la prise à l'ensemble des pratiques, normes et représentations corporelles qui se sont épanouies dans le monde curial européen, et ceci avant la Révolution française – car, par la suite, la cour perd définitivement son rôle moteur dans la production culturelle pour n'être plus, bien souvent, que le support d'un imaginaire qui lui est extérieur.

Nous avons cherché ici à rapprocher ceux qui travaillent sur le corps et ceux qui travaillent sur la cour. En effet, dans le flot croissant des publications sur l'histoire du corps, le monde de la cour reste encore assez peu exploré sous un angle qui ne soit pas essentiellement politique¹. De leur côté, les spécialistes de la culture curiale mettent davantage l'accent sur les productions jugées « nobles » (arts, littérature, sciences) que sur les cultures matérielles et techniques, vite qualifiées de « triviales »².

La conjonction de ces deux domaines de recherche a priori assez largement étrangers l'un à l'autre semble riche de sens et de potentialités. La cour, entre Moyen Âge et Révolution, est en effet un lieu essentiel pour l'expérimentation des distinctions en matière corporelle, l'élaboration de normes et la fixation d'identités corporelles. C'est aussi l'occasion de réinterroger les rapports entre l'individu et les normes ainsi que l'histoire du goût.

Dans le rassemblement des pionniers qui ont commencé à défricher un terrain trop peu exploré, nous avons eu le souci – et Catherine Lanoë l'a brillamment rappelé dans l'introduction du présent volume – de décroiser tous azimuts.

1 Dans la monumentale *Histoire du corps*, co-dirigée par Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005, 3 vol.), il n'y a guère que la contribution de G. Vigarello dans le premier volume à se réjouir au monde curial.

2 Signalons cependant, dans la publication des actes du colloque *I saperi nelle corti* (dans la revue *Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali. Nature, Sciences and Medieval Societies*, XVI, 2008), plusieurs contributions qui peuvent relever d'une histoire du corps, notamment autour du rôle des médecins (F. Bacchelli, M. Ferrari, D. Jacquart, B. Laurioux, M. Nicoud, V. Segre et G. Zuccolin).

En rapprochant d'abord historiens et historiens d'art, spécialistes des objets et spécialistes des textes – il y manque encore les archéologues, dont l'apport est devenu indispensable, et pas seulement pour les périodes les plus anciennes³. Le décloisonnement est aussi chronologique : la culture corporelle très codifiée qui s'exprime dans le Versailles du Grand Siècle ne prend tout son sens que dans une longue durée curiale que j'aurais tendance à faire remonter jusqu'aux Plantagenêt du XI^e siècle. Si tout ne commence pas à Versailles, tout ne s'y résume pas non plus ; c'est pourquoi nous avons voulu donner à notre enquête une dimension délibérément comparatiste et européenne, ouverte à la diversité curiale.

274

On conçoit que de telles ambitions ne puissent se satisfaire d'un volume – fût-il fort riche. Aussi bien le volume ici publié est-il le premier acte d'un programme que le conseil scientifique du Centre de recherche du château de Versailles a inscrit dans ses priorités pour les années 2007 à 2009 et qui a été appuyé dès 2008 par un Groupement de recherche européen du CNRS⁴. Les normes et pratiques corporelles que ce programme entend traquer ne se limitent pas aux questions de l'hygiène, de la santé et de la beauté, quelle qu'en soit l'importance : elles s'appliquent aussi bien aux gestuelles qu'aux rituels, aux manières de table qu'aux critères de beauté, à des corps sains qu'à des corps malades. Le corps paré (à travers les soins de beauté, les parfums, les vêtements ou en représentation dans les ballets, le théâtre, l'opéra) doit évidemment être considéré mais aussi le corps policé (par les bonnes manières, le maintien, les exercices physiques) ou le corps vécu (dans la sexualité ou la nourriture, la pudeur ou le plaisir, la maladie ou la douleur). Histoire totale dans la mesure où, au-delà des seules apparences, la culture du corps, de ses plaisirs, de ses soins et de ses parures renseigne sur les désirs du consommateur comme sur les savoirs et les techniques qui créent les objets du corps.

3 L'archéologie a ainsi permis de donner une nouvelle explication aux traces d'empoisonnement au plomb trouvées sur certains squelettes – par exemple ceux des moniales de Maubuisson dans le Val-d'Oise – : il faudrait y voir l'effet de l'usage de la céruse, cosmétique curial s'il en fut (Christophe Toupet, Évelyne Peyre et Jean-Yves Langlois, « Pollution au plomb du Moyen Âge à l'époque moderne. L'exemple des moniales de l'Abbaye de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », dans *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge (Histoire médiévale et archéologie)*, 19), 2006, p. 67-88). Peut-être faudrait-il soumettre de plus nobles squelettes à de telles analyses ?

4 Groupement de recherche européen C3B (*Cultures of the Court and Cultures of the Body : Practices, Norms and Representations in European Courts, 12-18th Centuries*) associant au CNRS et au CRCV les universités de Barcelone, de Lausanne et Queen Mary de Londres, ainsi que l'EHESS, l'ENS de Lyon, le ministère de la Culture et de la Communication, les universités Lumières d'Orléans et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (à travers les EA 2449 et 3272, et les UMR 5648 et 8177). La direction en est assurée par Marilyn Nicoud.

Dans ce programme de travail, le recensement et l'exploitation de sources nouvelles ou négligées occupent une place de choix. On a déjà beaucoup travaillé sur les mémorialistes⁵, inépuisable réservoir d'anecdotes plus ou moins croustillantes – et dans ce volume même, il en est abondamment question, notamment à propos de la cour de France. Toutefois, ce type de sources – narratives pour le caractériser largement – insiste souvent sur l'éphémère et le spectaculaire, c'est-à-dire au fond sur la mode voire la déviance. Or, l'histoire du corps est également – et peut-être surtout – une histoire du quotidien, qui nécessite de recourir à des sources sérielles, susceptibles d'informer sur les effets de groupe et les évolutions d'ensemble, à *tempo* plus ou moins lents. Ce peut être le cas des sources normatives – ou pour mieux dire prescriptives – pour lesquelles il n'est plus question de se contenter de quelques exemples supposés significatifs. On pense entre autres aux traités de parfumerie, aux manuels de cosmétique, aux secrets de beauté – et Eugénie Briot, à la suite de Catherine Lanoë⁶, nous rappelle combien s'impose leur étude sur le long terme. Dans un essai très convaincant de « microstoria », Élodie Lequain montre tout le parti que l'on peut tirer des traités d'éducation féminine. L'importance des traités médicaux – pour les questions de santé ou d'hygiène, bien sûr, mais aussi pour celles de beauté – n'est plus à démontrer : en tant que chirurgien royal, Henri de Mondeville, dont Laurence Moulinier-Brogi dépeint la si passionnante personnalité, est amené à « rectifier » tant le corps des nouveaux-nés appelés à occuper le trône que le cadavre du souverain soumis à l'exhibition *post mortem*. En tant qu'auteur du plus ancien traité chirurgical en français, il s'intéresse à tous les procédés qui assurent à la fois la beauté et une bonne santé. C'est ainsi qu'on y découvre, dès le *xiv^e* siècle, le marché fort prospère des dépilatoires (à rattacher sans doute à l'usage intensif des étuves), ainsi que l'existence de procédés de peeling ou de masque écran total, qui permettent de conserver à la peau la blancheur requise⁷.

Mais le principal gisement documentaire – encore largement intact – est constitué par les riches séries comptables qu'ont laissées dans les dépôts d'archives diverses cours européennes. Le temps n'est plus où l'on se limitait à y chercher des données quantifiables : l'histoire de l'alimentation a récemment montré tout le parti que l'on pouvait tirer d'une étude qualitative des comptes⁸ que les divers secteurs de l'histoire du corps curial auraient grand profit à explorer

5 Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon ou le Système de la cour*, Paris, Fayard, 1997.

6 Catherine Lanoë, *La Poudre et le Fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.

7 Voir, du même auteur, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 46, « Éthique et pratiques médicales », printemps 2004, p. 55-72.

8 « Alimentation de cour – Food at Court », dossier de *Food & History*, 4-1, 2006, p. 9-104.

à leur tour. Il ne saurait être évidemment question de se lancer dans une de ces grandes enquêtes visant à l'exhaustivité et qui s'épuisent avant d'avoir porté leurs fruits. L'article de Pauline Lemaigre-Gaffier a montré la voie de ce que pourrait être une méthode efficace : le repérage de fonds délimités et riches – en l'occurrence celui du service des « Menus Plaisirs » aux Archives nationales de France, qui ouvre une fenêtre inattendue et pleine de promesses sur la question largement débattue de l'articulation entre le corps physique du souverain et le corps politique qu'il représente⁹. D'autres séries, pour d'autres cours et ailleurs qu'aux Archives nationales de France, présentent la même richesse – et je pense notamment aux fonds des *Spese Minute* des papes de la première modernité¹⁰ ou aux innombrables registres laissés par la cour des Este¹¹. Préparée par une analyse détaillée de la « chaîne comptable » dans laquelle se trouvent insérés les documents aujourd'hui conservés et, au moins pour les comptes les plus anciens, par une scrupuleuse étude codicologique¹², la prospection de ces belles séries archivistiques doit s'accompagner – comme il est de règle aujourd'hui – de leur numérisation.

En amont des comptes, les actes notariés sont encore trop peu exploités par les historiens de la cour¹³. Or, eux seuls permettent de reconstituer les circuits d'approvisionnement en produits de toute nature et les réseaux humains qui les sous-tendent : une solidarité professionnelle inattendue lie par exemple les perruquiers et boulangers ou fabricants de pains d'épice parisiens, autour d'un objet à la fois modeste et essentiel, le pâté de cheveux – c'est ce que révèle la tentative avortée de la monarchie française pour créer une taxe sur les perruques au début du XVIII^e siècle, comme le montre ici Mary K. Gayne. Enfin on n'aurait garde d'oublier ce qui permet d'approcher le plus concrètement qui soit les pratiques corporelles des curialistes d'antan : les objets, les pièces et les aménagements, pour lesquels les articles de Ronan

9 Voir bien sûr l'ouvrage fondateur d'Ernst Hartwig Kantorowicz, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, trad. Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1989.

10 Voir, pour l'alimentation, Bruno Laurioux et Pauline Moirez, « Pour une approche qualitative des comptes alimentaires : cour de France et cour de Rome à la fin du Moyen Âge », *Food & History*, IV, 1, 2006, p. 45-66.

11 Guido Guerzoni, « The Administration of the Este Courts in the XV-XVII Century », *Micrologus*, XVI, *I saperi nelle corti Knowledge at the Courts*, 2008, p. 537-567.

12 Voir l'introduction de Valérie Theis et Étienne Anheim au dossier « Les comptabilités pontificales » (*Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, 119-2, 2006) : « La comptabilité des dépenses de la papauté au XIV^e siècle : structure documentaire et usages de l'écrit », p. 165-168.

13 Voir, cependant, la thèse en cours de Bénédicte Lecarpentier sur La consommation de la cour de France 1594-1670 : étude économique et culturelle des maisons royales (université Paris-Est Créteil-Val de Marne, sous la direction de Jean-François Dubost).

Bouttier et de Marie-France Noël, ainsi que celui de Didier Boisseuil, montrent tout l'intérêt que présente le simple fait de les repérer, compter et classer minutieusement.

Les exemples développés dans ce volume permettent de garder en tête un certain nombre de précautions. D'abord la nécessaire prise en compte de la diversité des cultures curiales. Le « grand corps » de Versailles – dont a si opportunément traité Frédérique Leferme-Falguières – et son corollaire, le « grand habit », ne doivent pas écraser les réalisations sans doute moins spectaculaires de cours plus modestes. À côté de la tradition qui mène des Plantagenêts aux Bourbons en passant par les Capétiens, les ducs Valois de Bourgogne et les Habsbourg, il existe d'autres traditions, d'autres choix, par exemple en Italie du Nord, où le bain thérapeutique revêt une importance singulière, comme le rappelle Didier Boisseuil¹⁴. On peut même se demander s'il n'y a pas des styles régionaux en matière de culture corporelle.

À l'intérieur de la même cour, on peut aussi repérer des tensions, des contradictions. En premier lieu, entre l'artifice – unanimement condamné mais tout aussi unanimement pratiqué – et le naturel, célébré et recherché, quoique sous des noms différents. Au XVI^e siècle, triomphe la *sprezzatura* – notion centrale dans *Le Courtisan* de Castiglione, mais qu'il reste difficile de définir : faut-il la traduire, avec Georges Vigarello, par « bonne grâce » ou, avec Colin Jones, par « nonchalance »¹⁵ ? Si nonchalance il y a, elle est étudiée : il s'agit de paraître ne pas avoir l'air, de continûment manifester une légèreté qui s'applique tant aux gestes et à l'allure du cavalier de la Renaissance – dont le corps est tout en déliement ainsi que le rappelle Georges Vigarello – que plus tard à la touche du peintre durant l'esquisse, comme le montre Mechthild Fend

14 Voir deux colloques récents et en cours de publication : *La Cour de Bourgogne. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel* (Paris, Institut historique allemand, 9-11 octobre 2007) et *La Cour du prince : cour de France, cours d'Europe, XIII^e-XV^e siècle* (ESR de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, universités Paris XII et XIII, 18-20 septembre 2008).

15 Les deux termes figurent dans la traduction française du *Courtisan* mais c'est seulement le second qui rend l'italien *sprezzatura* : « Mais en ayant plusieurs foys en moy mesmes debatue, dont vient ceste bonne grace laissant a part ceulx qui la tiennent de la faveur du ciel, je treuve une reigle tres universelle, qui me semble servir quant a ce point, en toutes les choses que l'on faict, ou que l'on dict plus que nulle aultre, c'est de fuyr le plus que l'on peult comme une tres apre perilleuse roche, l'affectation ; et pour dire, peult estre, une parolle neufve, d'user en toutes choses d'une certaine nonchallance, qui cache l'artifice, et qui monstre ce que l'on faict comme s'il estoit venu sans peine et quasi sans y penser. De la je pense que la bonne grace depende beaucoup » (éd. *Le Courtisan de Messire Baltazar de Castillon, nouvellement reveu et corrigé*, Lyon, F. Juste, 1538, f°34r°, consultable en ligne sur le site du Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours : <www.bvh.univ-tours.fr>).

à propos des portraits de Fragonard. Mais n'est-ce pas déjà une *sprezzatura* avant l'heure que recommandait Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon, au tout début du *xvi*^e siècle, en lui présentant comme modèle un « apprentissage subtil qui conjugue maîtrise des gestes et des sens, avec impression de naturel et de spontanéité » (Élodie Lequain) ?

De la *sprezzatura* à l'impassibilité d'un Louis XIV, il y a une continuité, que souligne Colin Jones¹⁶ : malgré les souffrances que lui occasionnent à la fois une dentition précoce mais délabrée et l'incompétence des arracheurs de dents qui prétendent la réparer, le Roi-Soleil conserve son masque cérémoniel. Mais la tendance n'est certes plus à la légèreté : l'Âge classique promeut la raideur dans la configuration générale du corps. Celui-ci est engoncé – y compris pour les enfants, rappelle Frédérique Leferme-Falguières – dans un corset très ajusté et s'accorde ainsi à une posture qui suggère la noblesse par le retrait en arrière du buste, l'éloignement maximal de la tête matérialisant la distance et la fierté, comme l'écrit magistralement Georges Vigarello. Pendant quelques décennies, ces contraintes sont aggravées, pour les dames, par la mode des coiffures très développées en hauteur, dites à la Fontange, du nom d'une maîtresse de Louis XIV.

278

Les signes existent, au *xviii*^e siècle, d'une certaine libération du corps par rapport aux contraintes du « Grand Siècle ». Georges Vigarello les a énumérés dans sa récente *Histoire de la beauté* – abandon des corsets d'enfants, allègement du corset féminin, étoffes plus souples qui dessinent les formes – mais en invitant à les relativiser dans la mesure où ce desserrement voire ce dévoilement ne concerne que le haut du corps de la femme¹⁷. Encore une fois, ce sont les grandes dames de la cour qui donnent le la : la silhouette vaporeuse de Madame Du Barry, enveloppée dans la mousseline blanche, est de ce point de vue un temps fort.

Comme le rappelle Melissa Lee Hyde, la favorite royale rompt aussi avec les usages en vigueur en abandonnant le rouge qui tachetait des visages fortement blanchis : il est vrai que son teint de porcelaine et ses colorations naturelles le lui permettent. Le geste de Madame Du Barry rencontre certes un goût du naturel d'inspiration rousseauiste mais il s'insère dans une histoire de longue durée qui privilégie le blanc en matière de visage – tout au moins de visage féminin. Dès

16 Cf. une récente analyse du portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud : Alain Mérot, « Mises en scène du portrait royal en France au *xvii*^e siècle », dans *Les Cours d'Espagne et de France au *xvii*^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrand, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007, p. 99-121, en particulier p. 112-113.

17 G. Vigarello, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2004 (Éditions du Seuil, collection « Points. Histoire », 2007, p. 107-110).

le Moyen Âge – et probablement avant – c’est la norme, et Henri de Mondeville énumère les divers procédés, plus ou moins dangereux, dont on disposait au xv^e siècle pour en assurer l’éclat. Grand absent de la récente *Histoire du corps*, le millénaire médiéval mériterait d’ailleurs une analyse à nouveaux frais ; en glanant des informations dans les articles de Laurence Moulinier-Broggi et Élodie Lequain, on voit s’exprimer à la fois des canons et des obsessions autour de la beauté féminine : la préférence va aux cheveux blonds – et plus précisément d’un blond vénitien –, aux yeux noirs mêlés de vert et à un visage rond, on cherche à comprimer ou à réduire la poitrine, et à éradiquer le poil. Dans quelle mesure ces normes – qu’on retrouve aussi dans la littérature – ont-elles été dictées, ou relayées, par la cour ? C’est une question encore ouverte.

Dans la construction des normes corporelles – sur lesquelles l’accent a été mis – on pense spontanément à l’influence du politique : on aurait là un aspect de la monarchie absolue et de l’État moderne en gestation qui l’a précédée. Mais il existe dans les sociétés européennes bien d’autres réservoirs de normes : la religion par exemple, mais aussi l’art, l’esthétique voire la philosophie, et surtout la médecine dont plusieurs articles montrent la singulière importance. D’origine et d’esprit divers, les normes peuvent éventuellement se contredire. En lisant Frédérique Leferme-Falguières, on est frappé du paradoxe auquel l’étiquette versaillaise a abouti en matière de posture assise : la hiérarchie reconnaît aux mieux placés le droit d’avoir en présence de certains Grands un siège avec dossier mais la bienséance leur interdit d’en profiter, les obligeant à se maintenir droit et en avant du dit dossier, quand la politesse – entendue comme l’attention que l’on porte aux autres – ne les fait pas purement et simplement renoncer au siège auquel donne droit leur rang.

On aurait intérêt à tenir compte de ces interférences, de ces concurrences dans le processus d’élaboration des normes comme dans celui de leur diffusion. Ce serait aller un peu vite en besogne que d’imaginer la diffusion des normes curiales sur le simple mode de l’imitation, descendant progressivement du corps du roi à celui du courtisan, voire au-delà. Il est vrai que cette imitation servile a bel et bien existé, ainsi que l’illustre l’exemple rappelé par Colin Jones : après que Louis XIV a subi la douloureuse – et dangereuse – opération de la fistule anale¹⁸, les courtisans cherchent à tout prix à se faire reconnaître le même mal, quelles qu’en soient les conséquences. À côté de la cour mais liés à elle par des

18 Bien que couramment pratiquée depuis le xiv^e siècle (où le chirurgien anglais John Arderne publie sa *De fistula in ano*), cette opération reste risquée et surtout entraîne de multiples complications post-opératoires (Michael Rogers McVaugh, « Stratégies thérapeutiques : la chirurgie », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, dir. Mirko D. Grmek, t. I, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Science ouverte », 1995, p. 254-255).

médiateurs, il existe d'autres milieux culturels : l'Église, la Faculté et, bien sûr, l'École. Pour l'Église, il faut souligner les modèles qu'a pu impulser la cour pontificale – et l'article d'Elisa Andretta montre la nécessité de prolonger vers l'aval l'enquête d'Agostino Paravicini Bagliani sur le corps du pape¹⁹. Toutes les professions de santé, dont il faudrait mesurer l'accroissement dans le cadre des maisons princières²⁰, ont leur importance – depuis le médecin universitaire (qui peut être aussi un médecin de cour) et un chirurgien aussi savant et expérimenté qu'Henri de Mondeville jusqu'aux apothicaires, barbiers et autres opérateurs, dont les dents et les mâchoires royales ont parfois à souffrir, comme le montre Colin Jones avec tant d'humour. Considérer la cour comme un milieu entièrement clos serait donc une profonde erreur.

280

De l'ensemble des articles de ce volume ressort enfin la nécessité de confronter les normes aux pratiques – entreprise difficile comme l'atteste l'exemple des parfums analysé avec finesse par Eugénie Briot. Ce qui intéresse l'historien ce sont, au vrai, les contradictions qui existent entre normes et pratiques culturelles, cet écart révélateur du fonctionnement des valeurs réelles d'une société – ou d'une microsociété comme l'est la cour. Ainsi les médecins ne parviennent-ils pas à dissuader les papes, « même s'ils sont épuisés par leur âge ou par les tâches de leur office » (Elisa Andretta), de renoncer aux rigueurs du jeûne quadragésimal.

On n'aurait pas de peine à repérer, au fil des riches contributions de ce volume, des routes à (ré-)emprunter, des angles morts de la recherche, des cantons prometteurs. La nécessité d'une histoire du bain et de l'eau, du poil et de la peau, du bidet et de la chaise percée a déjà été éprouvée mais plusieurs articles attestent que ces thèmes sont encore d'actualité, ne serait-ce que parce que les chronologies couramment admises auraient grand besoin d'être revues : la revue des équipements balnéaires des palais royaux établie par Ronan Bouttier et l'étude serrée que Stanis Pérez a menée sur les bains de Louis XIV montrent que l'abandon des étuves médiévales n'a pas coïncidé avec un rejet complet et brutal de l'eau et le triomphe d'une toilette purement sèche²¹. Quant à l'équipement en sièges de nécessité, il permet à Marie-France Noël de tordre le cou à la légende d'un Versailles « malodorant ». La lecture de la contribution de Didier Boisseuil montre qu'il faudrait également écrire une *véritable* histoire de la goutte – cause

19 Agostino Paravicini Bagliani, *Il corpo del Papa*, Torino, G. Einaudi, coll. « Biblioteca di cultura storica », 1994 (trad. fr. Paris, Éditions du Seuil, 1997).

20 5 médecins et 5 chirurgiens autour de Philippe IV le Bel, rapporte Laurence Moulinier-Brogé ; 8 à 18 médecins pour les papes du ^{xvi}^e siècle selon Elisa Andretta.

21 Georges Vigarello, *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985.

de bien des cures thermales – et aussi de la douche. Enfin, en apprenant que Louis XIV pouvait accorder des dispenses en matière de vêtement sans modifier les règles, on se dit que les fameuses « lois fondamentales du Royaume » ne traitent pas que de succession au trône...

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE-BIDON Danièle, *La Mort au Moyen Âge. XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette Littératures, coll. « La vie quotidienne », 1998.
- Alimentation de cour – Food at Court*, dossier de *Food & History*, 4-1, 2006, p. 9-104.
- ALLIROT Anne-Hélène, « La male royne boiteuse : Jeanne de Bourgogne », dans *Royautés imaginaires. XI^e-XV^e siècles. Actes du colloque organisé par le Centre de recherche d'histoire sociale et culturelle (CHSCO) de l'université de Paris X-Nanterre, 26 et 27 septembre 2003*, dir. Colette Beaune et Henri Bresc, Turnhout, Brepols, 2005, p. 119-133.
- ALLUT Paul, *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, Lyon, N. Scheuring, 1859.
- ANDRETTA Elisa, 'Roma Medica'. *Histoire d'un système médical au XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2011.
- , « Medici e pubblico al capezzale dei papi. Gian Francesco Marengo, Michele Mercati e la narrazione della morte del pontefice », dans *Pubblico e pubblici di Antico regime*, dir. Benedetta Borello, Ospedaletto, Pacini, 2009, p. 73-100.
- ANHEIM Étienne et GRÉVIN Benoît, « Le procès du “procès de civilisation” ? Nudité et pudeur selon H. P. Duerr », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 2001 (n° 48-1), p. 160-181.
- ANTOINE Michel, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989.
- ARIÈS Philippe, *L'Homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1977.
- ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, Paris, Dunod, coll. « Psychismes », 1985.
- ALESSANDRO Arcangeli, « Del moto e della quiete. Esercizio e igiene in età moderna », *Medicina e Storia*, IV, 8, 2004, p. 35-55.
- AUSÉCACHE Mireille, « Magister Salernus et au-delà dans la *Collectio Salernitana* », dans *La Collectio Salernitana di Salvatore De Renzi*, dir. Danielle Jacquart et Agostino Paravicini Bagliani, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2008, p. 191-226.
- AUBAILE-SALENAVE Françoise, « Les soins de la chevelure chez les musulmans au Moyen Âge (thérapeutique, fonction sociale et symbolique) », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 347-362.
- Le Bain et le Miroir. Soins du corps et cosmétiques de l'Antiquité à la Renaissance*, dir. Isabelle Bardiès-Fronty, Michèle Bimbenet-Privat et Philippe Walter, catalogue de

- l'exposition au musée de Cluny et au musée national de la Renaissance (20 mai-21 septembre 2009), Paris, Gallimard, 2009.
- BARON Pierre, « Dental practice in Paris », dans *Dental Practice in Europe at the End of the Eighteenth Century*, dir. Christian Hillam, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. « The Wellcome series in the history of medicine », 2003, p. 113-162.
- BATICLE Jeannine, « Remarques sur les relations artistiques entre la France et l'Espagne au XVII^e siècle », *Revue du Louvre et des musées de France*, 6, 1962, p. 281-292.
- BAUDON DE MONY Charles, « La mort et les funérailles de Philippe le Bel », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 58, 1897, p. 5-14.
- BAZIN-TACHELLA Sylvie, « Ouvrir les corps : théorie et pratique dans la *Chirurgia magna* de Guy de Chauliac (1363) », dans *Le Corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, dir. Franck Collard et Évelyne Samama, Langres, D. Guéniot, coll. « Hommes et textes en Champagne », 2002, p. 123-145.
- BEAUNE Colette, « Les sanctuaires royaux », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 625-648.
- BEAUSSANT Philippe et BOUCHENOT-DÉCHIN Patricia, *Les Plaisirs de Versailles. Théâtre et musique*, Paris, Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 1996.
- BELLONI Luigi, « La medicina a Milano fino al Seicento », dans *Storia di Milano*, t. XI, *Il declino spagnolo: 1630-1706*, Milano, Fondazione Treccani degli Alfieri per la storia di Milano, 1958, p. 595-696.
- BENTHIEN Claudia, *Skin. On the Cultural Border Between Self and the World*, trad. Thomas Dunlap, New York, Columbia University Press, 2002 [1999].
- BERGER Harry Jr., « Sprezzatura and the absence of grace », dans Baldassare Castiglione, *The Book of the Courtier*, trad. Charles S. Singleton et éd. Daniel Javitch, New York, Norton, 2002, p. 295-307.
- BERGERON Ségolène *et al.*, « Dossier Fragonard », *Science et technologie de la conservation et de la restauration des œuvres d'art et du patrimoine*, 1, juin 1988, p. 8-100.
- BERLIOZ Jacques, « Fra Filippo degli Agazzari : la coquette fardée par le diable », dans *Prêcher d'exemples. Récits de prédicateurs du Moyen Âge*, éd. Jean-Claude Schmitt, Paris, Stock, coll. « Moyen Âge », 1985, p. 179-185.
- BERRIOT-SALVADORE Évelyne, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, coll. « Confluences-Champion », 1993.
- BERTIER Janine, « Un traité scolastique de médecine des enfants : le *Pedenemicon* de Gabriel Miron », dans *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris, CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés savantes », 1987, p. 9-22.
- BLANQUIE Christophe, « Dans la main du Grand Maître, les offices de la Maison du roi (1643-1720) », *Histoire et mesure*, XIII, 3-4, 1998, p. 243-288.

- BLOCH Marc, *Les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1983 [1924].
- BLOCH Marc, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 1994 [1939-1940].
- BOHDE Daniela, « "Le tinte delle carni": Zur Begrifflichkeit für Haut und Fleisch in italienischen Kunsttraktaten des 15. – 17. Jahrhunderts », dans *Weder Haut noch Fleisch. Das Inkarnat in der Kunstgeschichte*, dir. Daniela Bohde et Mechthild Fend, Berlin, Gebr. Mann, coll. « Neue Frankfurter Forschungen zur Kunst », 2007, p. 9-19.
- BOISSEUIL Didier, « Pie II et les bains siennois », dans *Pio II Piccolomini. Il papa del Rinascimento a Siena. Atti del convegno internazionale di studi, 5-7 maggio 2005*, dir. Fabrizio Nevola, Siena, Protagon, 2009, p. 109-127.
- , « La douche thermale : une technique thérapeutique nouvelle dans l'Italie du Quattrocento ? », dans *Jeux d'eau. Moulins, meuniers et machines hydrauliques. XI^e-XX^e siècle. Études offertes à Georges Comet*, dir. Aline Durand, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2008, p. 59-74.
- , « Les Médicis aux bains. Le thermalisme dans le territoire siennois au Quattrocento, entre fonctions thérapeutiques et pratiques diplomatiques », dans *L'ultimo secolo della Repubblica di Siena. Politica e istituzioni, economia e società*, dir. Mario Ascheri et Fabrizio Nevola, Siena, Accademia Senese degli Intronati, 2007, p. 411-448.
- , « Les stations thermales entre Moyen Âge et Renaissance : l'exemple de Bagno a Morba en Toscane », dans *Bains curatifs et bains hygiéniques en Italie de l'Antiquité au Moyen Âge*, études réunies par Marie Guérin-Beauvois et Jean-Marie Martin, Rome, École française de Rome, 2007, p. 177-216.
- , *Le Thermalisme en Toscane à la fin du Moyen Âge. Les bains siennois de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2002.
- BOISSEUIL Didier, GRIECO Allen J. et REDON Odile, « Cure thermale et régime alimentaire en Toscane aux XIII^e-XVI^e siècles », *Chroniques italiennes*, 52, 1997, p. 11-31.
- BOISSEUIL Didier et NICLOUD Marilyn, « L'invention d'une source : les Bagni della Porretta, les médecins et les autorités publiques », dans *Séjourner aux bains. Le thermalisme entre médecine et société (XIV^e-XVI^e siècle)*, dir. Didier Boisseuil et Marilyn Nicoud, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Collection d'histoire et d'archéologie médiévales », 2010, p. 63-99.
- BOLTANSKI Luc, « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, XXVI, 1, janvier-février 1971, p. 205-233.
- BOUCHER Jacqueline, *Louise de Lorraine et Marguerite de France. Deux épouses et reines à la fin du XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, coll. « Renaissance et âge classique », 1995.
- BOUCHERON Patrick, *Le Pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIV^e-XV^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 1998.

- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Documents », 1980.
- , *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1979.
- BOUREAU Alain, *Le Simple Corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français. XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Les Éditions de Paris/Max Chaleil, coll. « Essais et documents », 2000.
- BOUTRY Maurice, *Le Mariage de Marie-Antoinette*, Paris, É. Paul, 1904.
- BOUTTIER Ronan, *Hygiène et bains dans l'architecture civile de l'Île-de-France (1520-1680)*, mémoire de Master sous la direction de Claude Mignot, université Paris-Sorbonne, 2007.
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.
- BURGUIÈRE André, « Le concept d'auto-contrainte et son usage historique », dans *Norbert Elias et l'anthropologie. « Nous sommes tous si étranges... »*, dir. Sophie Chevalier et Jean-Marie Privat, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS anthropologie », 2004, p. 71-81.
- BURKE Peter, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 [trad. de *The Fabrication of Louis XIV*, New Haven/London, Yale University Press, 1992].
- BUENO DE MESQUITA Daniel M., « The privy council in the government of the dukes of Milan », dans *Florence and Milan. Comparisons and Relations. Acts of Two Conferences at Villa I Tatti in 1982-84*, dir. Craig Hugh Smyth et Gian Carlo Garfagnini, Firenze, La Nuova Italia, 1989, 2 vol., t. I, p. 135-156.
- CABANÈS Augustin, *Une Allemande à la Cour de France. La princesse Palatine. Les petits talents du grand Frédéric. Un médecin prussien, espion dans les salons romantiques*, Paris, Albin Michel, 1916.
- , *Le Cabinet secret de l'histoire entr'ouvert par un médecin. [I^{re} à 4^e série] Précédé d'une lettre de M. Victorien Sardou*, Paris, Charles, 1895-1900, 4 vol.
- , *Mœurs intimes du passé (Première série)*, Paris, Albin Michel, s.d.
- CANGUILHEM Georges, *La Connaissance de la vie*, Paris, J. Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2003 [1965].
- Il Carteggio degli oratori mantovani alla corte sforzesca (1450-1500)*, t. I à IV (1450-1462), dir. Isabella Lazzarini, Roma, Ministero per i beni e le attività culturali, Ufficio centrale per i beni archivistici, 1999-2002.
- CARTER Michael, « Facials: the aesthetics of cosmetics and makeup », *Literature and Aesthetics. The Journal of the Sydney Society of Literature and Aesthetics*, 8, octobre 1998, p. 97-112.
- CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Aubier, coll. « Collection historique », 2000.
- CASTEL Robert et HAROCHE Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001.
- CAVALLO Sandra, *Artisans of the Body in Early Modern Italy. Identities, Families and Masculinities*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Gender in history », 2007.

- 100 000 ans de beauté, dir. Élisabeth Azoulay, Paris, Gallimard/Éd. Babel, 2009, 5 vol.
- CHAMBERS David S., « Gonzaga Federico ai bagni di Caldiero (1524) », *Civiltà Mantovana*, 4, 1984, p. 45-63.
- CHARLIER Philippe, *Médecin des morts. Récits de paléopathologie*, Paris, Fayard, 2006.
- CHARTIER Roger, « Trajectoires et tensions culturelles de l'Ancien Régime », dans *Histoire de France*, dir. André Burguière et Jacques Revel, t. IV, *Les Formes de la culture*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 307-392.
- , « Distinction et divulgation : la civilité et ses livres », dans *id.*, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1987, p. 45-86.
- CHÉREAU Achille, « Les médecins de six rois de France. 1270-1350 », *L'Union médicale*, n. s., XXIV, octobre, novembre et décembre 1864, p. 573-580, 605-613 et 621-628.
- , *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe-le-Bel, roi de France*, Paris, A. Aubry, 1862.
- CHIAPELLI Alberto, « Nuovi dati biografici sopra maestro Benedetto Reguardati da Norcia e sulle cure mediche da lui prestate a Cosimo, Giovanni e Piero dei Medici », *Bollettino dell'Istituto storico italiano dell'arte sanitaria*, XXVI, 3, 1927, p. 1-26.
- CHIRELSTEIN Ellen, « Lady Elisabeth Pope: The Heraldic Body », dans *Renaissance Bodies. The Human Figure in English Culture, 1540-1660*, dir. Lucy Grent et Nigel Llewellyn, London, Reaktion Books, coll. « Critical views », 1990, p. 36-59.
- COCHET Victor, « Le fard au XVIII^e siècle. Image, maquillage, grimage », dans *Imaginaire et création artistique à Paris sous l'Ancien Régime, XVII^e-XVIII^e siècles. Art, politique, trompe-l'œil, voyages, spectacles et jardins*, dir. Daniel Rabreau, Bordeaux, W. Blake & Co/Art & Arts, coll. « Annales du Centre Ledoux », 1998, p. 103-115.
- COJANNOT Alexandre, « Mazarin et le "Grand Dessein" du Louvre. Projets et réalisations de 1652 à 1664 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, CLXI, 2003, p. 133-219.
- COJANNOT Alexandre et GADY Alexandre, « Les appartements du Louvre au lendemain de la Fronde : de Jacques Lemercier à Louis Le Vau », *Revue de l'Art*, 142, 2003, p. 13-29.
- COLLARD Franck, « *Perfidus physicus* ou *inexpertus medicus*. Le cas Jean de Grandville, médecin du comte Amédée VII de Savoie », dans *Mires, physiciens, barbiers et charlatans. Les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI^e siècle*, dir. Franck Collard et Évelyne Samama, Langres, D. Guéniot, 2004, p. 133-149.
- , « Ouvrir pour découvrir. Réflexions sur les expertises de cadavres empoisonnés à l'époque médiévale », dans *Le Corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, dir. Franck Collard et Évelyne Samama, Langres, D. Guéniot, coll. « Hommes et textes en Champagne », 2002, p. 177-190.

- « Corps et techniques », dir. Thierry Pillon et Georges Vigarello, *Communications*, 81, 2007, Paris, Éditions du Seuil.
- CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, coll. « Collection historique », 1982 [rééd. Flammarion, coll. « Champs », 1986].
- « Le corps et sa parure/The Body and its Adornment », *Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali/Nature, Sciences and Medieval Societies*, XV, 2007, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo.
- CORSON Richard, *Fashions in Makeup. From Ancient to Modern Times*, London, P. Owen, 1972.
- CORTEQUISSE Bruno, *Mesdames de France. Les Filles de Louis XV*, Paris, Perrin, coll. « Présence de l'histoire », 2001.
- COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions (XVI^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Rivages, coll. « Rivages histoire », 1988.
- CORDELLIER Dominique, « L'appartement sous la galerie François I^{er} et les bains », dans *Primatice, maître de Fontainebleau*, dir. Laura Aldovini *et al.*, catalogue de l'exposition au musée du Louvre (22 septembre 2004-3 janvier 2005), Paris, Réunion des musées nationaux, 2004, p. 186-204.
- CORDEY Jean, « L'inventaire après décès d'Anne d'Autriche et le mobilier du Louvre », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1930, p. 209-275.
- Le Corps à la Renaissance. Actes du XXX^e Colloque de Tours, 1987*, dir. Jean Céard, Marie-Madeleine Fontaine, Jean-Claude Margolin, Paris, Aux amateurs de livres, 1990.
- La Cour comme institution économique, Actes du 12^e Congrès d'histoire économique. Séville/Madrid (24-28 août 1998)*, dir. Maurice Aymard et Marzio Achille Romani, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998.
- La Cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel* (actes du colloque organisé par l'Institut historique allemand, Paris, 9-11 octobre 2007), dir. Torsten Hiltmann, Werner Paravicini et Frank Viltart, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, coll. « Beihefte der Francia », à paraître.
- La Cour du prince. Cour de France, cours d'Europe, XIII^e-XV^e siècle* (actes du colloque organisé par l'ESR de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et les universités de Paris XII et XIII, 18-20 septembre 2008), dir. Muriel Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux et Jacques Paviot, Paris, Champion, à paraître.
- Les Cours d'Espagne et de France au XVII^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrandi, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007.
- Les Cours en Europe. Bilan historiographique*, dir. Marcello Fantoni et Mathieu da Vinha, Roma, Bulzoni, coll. « Europa delle Corti », à paraître.
- CRAIK Jennifer, *The Face of Fashion. Cultural Studies in Fashion*, London/New York, Routledge, 1994.

- CREDARO Vera, « Un inedito sui bagni di Bormio in Valtellina », dans *Pietro Andrea Mattioli. Siena 1501 – Trento 1578. La vita, le opera. Con l'identificazione delle piante*, dir. Sara Ferri, Ponte San Giovanni, Quattroemme, 1997, p. 111-118.
- CRÉPIN-LEBLOND Thierry, « L'appartement des bains du connétable de Montmorency au château d'Écouen », *Bulletin monumental*, 159-1, 2001, p. 91-107.
- CURTIN Michael, « A question of manners: status and gender in etiquette and courtesy », *The Journal of Modern History*, 57, septembre 1985, p. 395-423.
- DA VINHA Mathieu, *Le Versailles de Louis XIV. Le fonctionnement d'une résidence royale au XVII^e siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2009.
- , *Les Valets de chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2004.
- DEFFENU Gonario, *Benedetto Reguardati, medico e diplomatico di Francesco Sforza*, Milano, U. Hoepli, 1955.
- DELUMEAU Jean, *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, coll. « Les grandes civilisations », 1967.
- DEMAITRE Luke, « Bernard de Gordon et son influence sur la pensée médicale », dans *L'Université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII^e-XV^e siècles). Actes du colloque international de Montpellier organisé par le Centre historique de recherches et d'études médiévales sur la Méditerranée occidentale (Université Paul Valéry – Montpellier III), 17-19 mai 2001*, dir. Daniel Le Blévec, Turnhout, Brepols, coll. « De diversis artibus », 2004, p. 103-131.
- Destins d'étoffes. *Usages, ravaudages et réemplois des textiles sacrés. XIV^e-XX^e siècle. Actes des troisièmes Journées d'étude de l'AFET, janvier 1999*, organisées en collaboration avec le FRAMESPA, dir. Christine Aribaud, Toulouse, CNRS/université de Toulouse-Le Mirail, 2006.
- DETREZ Christine, *La Construction sociale du corps*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Essais. Série Sciences humaines », 2002.
- Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, dir. Dominique Lecourt, Paris, PUF, coll. « Grands dictionnaires », 1999.
- DIDI-HUBERMAN Georges, *La Peinture incarnée. Suivi de « Le Chef-d'œuvre inconnu » par Honoré de Balzac*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1985.
- DOUGLAS Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, trad. Anne Guérin, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui. Série anthropologique », 1992.
- DOYLE William, *Venality. The Sale of Offices in Eighteenth-Century France*, Oxford, Clarendon Press, 1996.
- DUINDAM Jeroen, *Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550–1780*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « New studies in European history », 2003.
- EAMON William, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1994.

- ÉDOUARD Sylvène, *Le Corps d'une reine, Histoire singulière d'Élisabeth de Valois, 1546-1568*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2009.
- ELIAS Norbert, *La Société de cour*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1974 [*Die höfische Gesellschaft*, Berlin, H. Luchterhand, 1969]. Rééd. par Roger Chartier, Flammarion, coll. « Champs Essais », 1985.
- , *La Dynamique de l'Occident*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975 [Basel, Haus zum Falken, 1939].
- , *La Civilisation des mœurs*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1973 [Basel, Haus zum Falken, 1939].
- ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *Le Roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Paris/Genève, Arts et métiers graphiques/Droz, coll. « Bibliothèque de la Société française d'archéologie », 7, 1975.
- ERLANGER Philippe, *Diane de Poitiers. Déesse de la Renaissance*, Paris, Perrin, coll. « Présence de l'histoire », 1976.
- ESCHENFELDER Chantal, « Les appartements des bains de François I^{er} à Fontainebleau », *Histoire de l'Art*, 19, 1992, p. 41-49.
- , « Les bains de Fontainebleau : nouveaux documents sur les décors du Primatice », *Revue de l'Art*, 99, 1991, p. 45-52.
- « Éthique et pratiques médicales », dir. Laurence Moulinier-Brogi et Marilyn Nicoud, *Médiévales*, 46, printemps 2004.
- Faire de l'histoire*, dir. Jacques Le Goff et Pierre Nora, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1974, 3 vol.
- Fastes de cour et cérémonies royales. Le costume de cour en Europe. 1650-1800*, dir. Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros, catalogue de l'exposition au château de Versailles (31 mars-28 juin 2009), Versailles/Paris, Établissement public du musée et du domaine national de Versailles/RMN, 2009.
- FAVIER Jean, *Philippe le Bel*, Paris, Le Grand Livre du mois, 1998.
- , « L'hôtel royal de Philippe le Bel », *L'Histoire*, 4, 1978, p. 31-40.
- FEBVRE Lucien, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'Humanité », 1942.
- , « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, III, 1-2, janvier-juin 1941, p. 5-20.
- FERRARI Henri-Maxime, *Une chaire de médecine au XV^e siècle. Un professeur à l'université de Pavie de 1432 à 1472*, Paris, Ancienne librairie G. Baillière et C^{ie}/F. Alcan, 1899.
- FESTA Lynn, « Cosmetic differences. The changing faces of England and France », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 34, 2005, p. 25-54.
- FLANDRIN Jean-Louis, « Soins de beauté et recueils de secrets », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-*

- 28 avril 1985), dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 13-33.
- , *Un temps pour embrasser. Aux origines de la morale sexuelle occidentale (VI^e-XI^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1983.
- FLECKNER Uwe, « "Pourquoi une belle esquisse nous plaît-elle plus qu'un beau tableau ?" Fragonard, Diderot et l'éloquence du pinceau dans quelques portraits du XVIII^e siècle », dans *L'Art et les normes sociales au XVIII^e siècle*, dir. Thomas W. Gaethgens et al., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 509-533.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1975.
- Fragonard. Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 24 septembre 1987-4 janvier 1988. Metropolitan Museum of Art, New York, 2 février-8 mai 1988*, dir. Pierre Rosenberg, Paris, RMN, 1987.
- FRANKLIN Alfred, *La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XI^e au XVIII^e siècle d'après des documents originaux ou inédits*, Paris, E. Plon/Nourrit, 1887-1902, 27 vol.
- , *La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XI^e au XVIII^e siècle d'après des documents originaux ou inédits*, t. VII, *L'Hygiène*, Paris, E. Plon/Nourrit, 1890.
- FROMMEL Sabine, *Sebastiano Serlio. Architecte de la Renaissance*, trad. Yves Pauwels, Paris, Gallimard, 2002.
- GABORIT-CHOPIN Danièle, *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France, les honneurs de Charlemagne*, catalogue de l'exposition au musée du Louvre (14 octobre 1987-11 janvier 1988), Paris, RMN, 1987.
- GADY Alexandre, *Jacques Lemercier. Ingénieur et architecte du roi*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Monographie/Centre allemand d'histoire de l'art », 2005.
- GARCÍA-BALLESTER Luis, « Sobre el origen de los tratados de baños (*de balneis*) como genero literario en la medicina medieval », *Cronos, Cuadernos valencianos de historia de la medicina y de la ciencia*, I, 1, 1998, p. 7-50.
- , « On the origin of the "six non-natural things" in Galen », dans *Galen und das hellenistische Erbe. Verhandlungen des IV. Internationalen Galen-Symposiums*, dir. Jutta Kollesch et Diethard Nickel, Stuttgart, F. Steiner, 1993, p. 105-115.
- GAROSI Alcide, « La vita e l'opera di Francesco Casini, archiatro di sei papi », *Bollettino senese di storia patria*, XLII, 1935, p. 277-378.
- GAUDE-FERRAGU Murielle, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2005.
- GELBART Nina Rattner, *Feminine and Opposition Journalism in Old Regime France. « Le Journal des dames »*, Berkeley/London, University of California Press, 1987.

- Geschichte der Biologie. Theorien, Methoden, Institutionen, Kurzbiographien*, dir. Ilse Jahn, Heidelberg/Berlin, Spektrum Akademischer Verlag, 2000 (3^e édition).
- GAYNE Mary K., *The Wigmakers, the Public, and the State. Cultural and Material Production of Eighteenth-Century French Hairstyles*, thèse de doctorat, Ithaca [New York], Cornell University, 2007.
- GIANOTTI Agostino, *Geografia e geologia negli scritti di Leonardo da Vinci*, Milano, Industrie Grafiche Italiane Stucchi, 1953.
- GIESEY Ralph, *Cérémonial et puissance souveraine. France XV^e-XVII^e siècles*, trad. J. Carlier, *Cahiers des Annales*, 41, 1987.
- , *Le Roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, trad. Dominique Ebnöther, Paris, Flammarion, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1987 [*The Royal Funeral Ceremony in Renaissance France*, Genève, E. Droz, coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 1960].
- , « The king imagined », dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, dir. Keith Michael Baker, t. I, *The Political Culture of the Old Regime*, Chicago/New York, Chicago University Press/Pergamon Press, 1987, p. 41-59.
- GIL SOTRES Pedro, « Les régimes de santé », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, dir. Mirko D. Grmek, t. I, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Science ouverte », 1995, p. 257-281.
- GOLDSTEIN Jan, *The Post-Revolutionary Self. Politics and Psyche in France, 1750-1850*, Cambridge, Mass./London, Harvard University Press, 2005.
- GONCOURT Edmond et Jules de, *La Du Barry*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1903.
- , *La Femme au dix-huitième siècle. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, G. Charpentier, 1882.
- , *Les Maîtresses de Louis XV*, Paris, F. Didot frères, fils et C^{ie}, 1860, 2 vol.
- GOUTTEBROZE Jean-Guy, « Parfum de femme et misogynie dans le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 311-318.
- GRASSI Liliana, « Note sull'architettura del ducato sforzesco », dans *Gli Sforza a Milano e in Lombardia e i loro rapporti con gli Stati italiani ed europei, 1450-1535. Convegno internazionale, Milano 18-21 maggio 1981*, Milano, Cisalpino-Goliardica, 1982, p. 449-519.
- GREEN Monica H., *Women's Healthcare in the Medieval West. Texts and contexts*, Aldershot, Ashgate, coll. « Variorum collected studies series », 2000.
- GRELL Chantal, « The sacre of Louis XVI: The end of a myth », dans *Monarchy and Religion. The Transformation of Royal Culture in Eighteenth-Century Europe*, dir. Michaël Schaich, Oxford, Oxford University Press, coll. « Studies of the German historical institute », 2007, p. 344-366.

- GRÜBER Alain-Charles, *Les Grandes Fêtes et leurs décors à l'époque de Louis XVI*, Paris/Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 1972.
- GUASTI Cesare, « Consiglio per la salute del magnifico Gioanni de' Medici, facto per maestro Mingho, maestro Bartolomeo, maestro Philippo Cenni et maestro Ceseri da Napoli », *Giornale storico degli Archivi toscani*, II, 1858, p. 321-325.
- GUÉDRON Martial, *Peaux d'âmes. L'interprétation physiognomonique des œuvres d'art*, Paris, Kimé, coll. « Esthétiques », 2001.
- GUERZONI Guido, « The administration of the Este courts in the XV-XVII Century », *Micrologus*, XVI, « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts », 2008, p. 537-567.
- GUILLEMAIN Jean, *Recherches sur l'antiquaire lyonnais Guillaume Du Choul (ca. 1496-1560)*, Paris, École des chartes, Positions des thèses, 2002, n.p.
- HALE John Rigby, *La Civilisation de l'Europe à la Renaissance*, trad. René Guyonnet, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2003 [1993].
- HASENOHR Geneviève, « La vie quotidienne de la femme vue par l'Église. L'enseignement des journées chrétiennes de la fin du Moyen Âge » dans *Frau und Spätmittelalterlicher Alltag. Internationaler Kongress, Krems an der Donau 2. bis 5. Oktober 1984*, dir. Heinrich Appelt, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1986, p. 19-101.
- HAVARD Henry, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration. Depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Maison Quantin, 1894, 4 vol.
- HEINEN Ulrich, « Haut und Knochen – Fleisch und Blut. Rubens' Affektmalerei », dans *Rubens Passionari. Kultur der Leidenschaften im Barock*, dir. Ulrich Heinen et Andreas Thielemann, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2001, p. 70-109.
- Histoire de l'alimentation*, dir. Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari, Paris, Fayard, 1996.
- Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. II, *De l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985.
- Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1986.
- Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005-2006, 3 vol.
- HONEGGER Claudia, *Die Ordnung der Geschlechter. Die Wissenschaften vom Menschen und das Weib, 1750-1850*, Frankfurt am Main/New York, Campus Verlag, 1991.
- HOURS Bernard, *Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan. Essai historique*, Paris, PUF, coll. « Le nœud gordien », 2002.
- HUGUES Laurent, « Nattier et Drouais, deux portraitistes à l'épreuve de la critique », *Dossier de l'art*, 62, « Nattier. Peintre de la beauté », novembre 1999, p. 42-55.
- HYDE Melissa, « Troubling identities and the agreeable game of art. From Madame de Pompadour's theatrical "Breeches" of decorum to Drouais' Portrait of Madame Du Barry en homme », dans *Women and Portraits in Early Modern Europe: Gender, Agency, Identity*, dir. Andrea Pearson, Aldershot, Ashgate Press, 2008, p. 161-181.

- , *Making-Up the Rococo. François Boucher and His Critics*, Los Angeles, Getty Research Institute, coll. « Texts & documents », 2006.
- INFELISE Mario, « Gli avvisi di Roma. Informazione e politica nel secolo XVII », dans *La corte di Roma. "Teatro" della politica europea*, dir. Gianvittorio Signorotto et Maria Antonietta Visceglia, Roma, Bulzoni, coll. « Biblioteca del Cinquecento », 1998, p. 189-205.
- JACKSON Richard A., *Vivat Rex. Histoire des sacres et couronnements en France. 1364-1825*, trad. Monique Arav, Strasbourg, Publications de l'université de Strasbourg, 1984 [*Vive le Roi ! A history of the French Coronation Ceremony from Charles V to Charles X*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1984].
- , « The sleeping king », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, XXXI, 3, 1969, p. 525-551.
- JACQUART Danielle, *La Médecine médiévale dans le cadre parisien. XIV^e-XV^e siècle*, Paris, Fayard, coll. « Penser la médecine », 1998.
- , « Le crâne et ses déformations dans les écrits médicaux du Moyen Âge », *Les Dossiers d'archéologie*, 97, « Les maladies de nos ancêtres », septembre 1985, p. 48-52.
- , *Le Milieu médical en France du XI^e au XV^e siècle*, Genève, Librairie Droz, coll. « Hautes études médiévales et modernes », 1981.
- JACQUART Danielle et THOMASSET Claude, *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Les chemins de l'histoire », 1985.
- JAHAN Sébastien, *Le Corps des Lumières. Émancipation de l'individu ou nouvelles servitudes ?*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2006.
- , *Les Renaissances du corps en Occident, 1450-1650*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2004.
- JONES Colin, « English teeth and French dentists in the long eighteenth century: A tale of two cities and one dentist », dans *Medicine, Madness and Society. Essays in Honour of Roy Porter*, dir. Roberta E. Bivins et John V. Pickstone, Manchester, Manchester University Press, 2007, p. 73-89, 247-250.
- , « Pulling teeth in eighteenth-century Paris », *Past and Present*, 166, 2000, p. 100-145.
- JONES Jennifer, « Repackaging Rousseau. Femininity and fashion in Old Regime France », *French Historical Studies*, XVIII, 4, automne 1994, p. 939-967.
- DE JONGE Krista, « Estuves et baigneries dans les résidences flamandes des ducs de Bourgogne », *Bulletin monumental*, 159-1, 2001, p. 63-76.
- KANTOROWICZ Ernst Hartwig, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, trad. Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1989 [*The King's Two Bodies: A study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, Princeton University Press, 1957].
- KING Roger, *The Making of the Dentiste, c. 1650-1760*, Aldershot/Brookfield/Singapore, Ashgate, coll. « The history of medicine in context », 1998.

- KITAEFF Monique, « Le Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye », *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 77, 1999, p. 73-136.
- KOOS Marianne, « Haut als mediale Metapher in der Malerei von Caravaggio », dans *Weder Haut noch Fleisch. Das Inkarnat in der Kunstgeschichte*, dir. Daniela Bohde et Mechthild Fend, Berlin, Gebr. Mann, coll. « Neue Frankfurter Forschungen zur Kunst », 2007, p. 65-85.
- KÖRNER Hans, « 'Die Epidermis der Statue'. Oberflächen der Skulptur vom späten 17. bis zum 18. Jahrhundert », dans *Weder Haut noch Fleisch. Das Inkarnat in der Kunstgeschichte*, dir. Daniela Bohde et Mechthild Fend, Berlin, Gebr. Mann, coll. « Neue Frankfurter Forschungen zur Kunst », 2007, p. 105-132.
- LAJER-BURCHARTH Ewa, « Pompadour's touch. Difference in representation », *Representations*, 73, hiver 2001, p. 54-88.
- LANGLOIS Charles-Victor, *La Vie en France au Moyen Âge de la fin du XI^e au milieu du XIV^e siècle d'après des romans mondains du temps*, Paris/Genève, Slatkine, coll. « Ressources », 1981 [Paris, Hachette, 1924-1925].
- LANOË Catherine, *La Poudre et le Fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.
- , « Le rouge des Lumières. Signatures de produit et signature de soi dans la France du XVIII^e siècle », *Sociétés & Représentations*, 25, mai-juin 2008, p. 109-117.
- , « Images, masques et visages. Production et consommation des cosmétiques à Paris sous l'Ancien Régime », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 55-1, janvier-mars 2008, p. 7-27.
- , « L'invention de la peau. Les techniques de blanchiment du visage à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècle », *Communications*, 81, « Corps et techniques », dir. Thierry Pillon et Georges Vigarello, 2007, p. 107-120.
- , « Galien ou Paracelse, conserver ou transformer ? Les cosmétiques à la Renaissance », *Le Journal de la Renaissance*, 3, 2005, p. 193-206.
- , « L'invention du rouge au XVIII^e siècle, cosmétique populaire ou objet de luxe ? », dans *Les Chemins de la nouveauté. Innover, inventer au regard de l'histoire*, dir. Anne-Françoise Garçon et Liliane Hilaire-Pérez, Paris, CTHS, 2003, p. 91-102.
- , « L'utilisation de la céruse dans la fabrication des cosmétiques sous l'Ancien Régime, xv^e-xviii^e siècles », *Techniques et Cultures*, 38, « La céruse », juillet-décembre 2001, p. 17-33.
- LARKIN Todd, « "Je ne suis plus la reine. Je suis moi". Marie-Antoinette at the salon of 1783 », *Aurora. The Journal of the History of Art*, 4, 2003.
- LASSALLE Roger, « Cosmétiques et diurétiques au Moyen Âge », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 183-194.
- LAURENT Sylvie, *Naître au Moyen Âge. De la conception à la naissance, la grossesse et l'accouchement, XI^e-XV^e siècle*, Paris, Le Léopard d'or, 1989.

- LAURIOUX Bruno, *Gastronomie, humanisme et société à Rome au milieu du XV^e siècle. autour du « De honesta voluptate » de Platina*, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 14, 2006.
- , *Manger au Moyen Âge. Pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Hachette Littératures, coll. « La vie quotidienne », 2002.
- , *Le Règne de Taillevent. Livres et pratiques culinaires à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 1997.
- LAURIOUX Bruno et Moirez Pauline, « Pour une approche qualitative des comptes alimentaires : cour de France et cour de Rome à la fin du Moyen Âge », *Food & History*, 4-1, 2006, p. 45-66.
- LAZZARINI Isabella, « L'itinérance des Gonzague : contrôle du territoire et résidentialité princière (Mantoue, XIV^e-XV^e siècles) », dans *L'itinérance des seigneurs (XIV^e-XV^e siècles). Actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier, 29 novembre-1^{er} décembre 2001*, études publiées par Agostino Paravicini Bagliani, Eva Pibiri et Denis Reynard, Lausanne, université de Lausanne, faculté des lettres, section d'histoire, coll. « Cahiers lausannois d'histoire médiévale », 2003, p. 273.
- LEBAS Catherine et Jacques Annie, *La Coiffure en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Delmas, 1979.
- LE BRETON David, *Des visages. Essai d'anthropologie*, Paris, A. M. Métailié, coll. « Traversées », 1992.
- LEBRUN François, *Les Hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles. Essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris/La Haye, Mouton, coll. « Civilisations et sociétés », 1971.
- LECARPENTIER Bénédicte, *La Consommation de la cour de France 1594-1670 : étude économique et culturelle des maisons royales*, thèse de doctorat en cours sous la direction de Jean-François Dubost, université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.
- LEFERME-FALGUIÈRES Frédérique, *Les Courtisanes. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, coll. « Partage du savoir », 2007.
- LE GOFF Jacques, « Reims, ville du sacre », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 649-733.
- LEQUAIN Élodie, *L'Éducation des femmes de la noblesse en France au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Colette Beaune, université Paris X-Nanterre, 2005, à paraître.
- , « Suzanne de Bourbon, la dernière de lignée », dans *Une histoire pour un royaume (XII^e-XV^e siècle). Actes du colloque « Corpus regni » organisé en hommage à Colette Beaune*, dir. Anne-Hélène Alliot et al., Paris, Perrin, 2010, p. 152-166.
- , « La maison de Bourbon, escolle de vertu et de perfection. Anne de France, Suzanne de Bourbon et Pierre Martin », *Médiévales*, 48 (printemps 2005), p. 39-54.
- LE ROY LADURIE Emmanuel, *Saint-Simon ou le Système de la cour*, Paris, Fayard, 1997.
- LEVEROTTI Franca, *Diplomazia e governo dello Stato. I "famigli cavalcanti" di Francesco Sforza (1450-1466)*, Pisa, GISEM-ETS, 1992.

- LÉVI-STRAUSS Claude, *Le Totémisme aujourd'hui*, Paris, PUF, coll. « Mythes et religions », 1962.
- L'HERMITE-LECLERCQ Paulette, *L'Église et les femmes dans l'Occident chrétien des origines à la fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, coll. « Témoins de notre histoire », 1997.
- LICHTENSTEIN Jacqueline, *La Couleur éloquente. Rhétorique et peinture à l'âge classique*, Paris, Flammarion, coll. « Idées et Recherches », 1989.
- , « Making up representation. The risks of femininity », *Representations*, 20, automne 1987, p. 77-97.
- LIPOVETSKY Gilles, *La Troisième Femme. Permanence et révolution du féminin*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 1997.
- LUNEL Alexandre, *La Maison médicale du roi. XV^e-XVIII^e siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.
- MACK Charles, « The bath palace of Pope Nicholas V at Viterbo », dans *An Architectural Progress in the Renaissance and Baroque. Sojourns In and Out of Italy. Essays in Architectural History Presented to Hellmut Hager on his Sixty-Sixth Birthday*, dir. Henry A. Millon et Susan Scott Munshower, University Park, Pennsylvania State University, coll. « Papers in Art History », 1992, 2 vol., t. I, p. 45-63.
- MANDRESSI Rafael, « Le corps et l'histoire. De l'oubli aux représentations », dans *La Tentation du corps. Corporité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 143-169.
- MANDROU Robert, *Introduction à la France moderne. Essai de psychologie historique. 1500-1640*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'Humanité », 1961.
- MANSEL Philip, *Dressed to Rule. Royal and Court Costume from Louis XIV to Elizabeth II*, New Haven, Yale University Press, 2005.
- MARIE Alfred et Jeanne, *Naissance de Versailles, le château, les jardins*, Paris, Fréal, 1968, 2 vol.
- MARIN Louis, « Sémantique des systèmes de représentation », *Compte-rendus des cours et conférences de l'École pratique des hautes études en sciences sociales*, 1990-1991.
- , *Le Portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1981.
- MAROTEAUX Vincent, *Versailles. Le roi et son domaine*, Paris, Picard, 2000.
- MARTIN Morag, *Selling Beauty. Cosmetics, Commerce and French Society, 1750-1830*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2009.
- , « Casanova and Mlle Clairon. Painting the face in a world of natural fashion », *Fashion Theory*, VII, 1, 2003, p. 57-78.
- , *Consuming beauty. The commerce of cosmetics in France, 1750-1800*, PhD, Irvine, University of California, 1999.
- MARTIN Olivier et BERTHELOT Jean-Michel, « L'émergence du corps en sociologie », dans *La Tentation du corps. Corporité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 123-142.

- MARTIN Olivier et MEMMI Dominique, « Marcel Mauss. La redécouverte tardive des “Techniques du corps” », dans *La Tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 23-46.
- MARTINEAU-GENIEYS Christine, « Modèles, maquillages et misogynie à travers les textes littéraires français du Moyen Âge », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e Colloque international, Grasse, 26-28 avril 1985, Centre d'études médiévales*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 31-50.
- MARWICK Arthur, *Beauty in History, Society, Politics and Personal Appearance c. 1500 to the Present*, London, Thames and Hudson, 1988.
- MASSON Raphaël, « Le Trianon de marbre », dans *Jules Hardouin-Mansart, 1646-1708*, dir. Alexandre Gady, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 283-297.
- MATTÉONI Olivier, *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 1998.
- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1960.
- MCALLISTER JOHNSON Walter, « On some neglected usages of Renaissance diplomatic correspondence », *Gazette des Beaux-Arts*, LXXIX, 1236, 1972, p. 51-54.
- MCVAUGH Michael Rogers, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 15, 2006.
- , « Stratégies thérapeutiques : la chirurgie », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, dir. Mirko D. Grmek, t. I, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Science ouverte », 1995, p. 239-255.
- , « The births of the children of Jaime II », *Medievalia*, 6, 1986, p. 7-16.
- « Médecine », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 1, janvier-février 2010, Paris, A. Colin.
- MEISS-EVEN Marjorie, *Fortune et consommation aristocratiques dans la France de la Renaissance : le cas des ducs de Guise*, thèse de doctorat sous la direction de Gérald Chaix et Pascal Briost, Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours, 2010.
- MELCHIOR-BONNET Sabine, *L'Art de vivre au temps de Diane de Poitiers*, Paris, Nil, coll. « L'art de vivre au temps de », 1998.
- MEMMI Dominique, « Pierre Bourdieu. Le corps dénaturalisé », dans *La Tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 71-94.
- MENNITI Ippolito Antonio, *Il governo dei papi nell'età moderna. Carriere, gerarchie, organizzazione curiale*, Roma, Viella, coll. « La storia. Temi », 2007.
- MÉROT Alain, « Mises en scène du portrait royal en France au XVII^e siècle », dans *Les Cours d'Espagne et de France au XVIII^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrandi,

- Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007, p. 99-121.
- , *Eustache Le Sueur (1616-1655)*, Paris, Arthema, 2000 [1987].
- MESSINI Mariano, *Bonifacio VIII e Michelangelo nella storia delle acque di Fiuggi*, Fiuggi, Ente Fiuggi, 1979.
- MIKKELI Heikki, *Hygiene in the Early Modern Medical Tradition*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 1999.
- MONTAGU Jennifer, *The Expression of the Passions. The Origins and Influence of Charles Le Brun's "Conférence sur l'expression générale et particulière"*, New Haven, Yale University Press, 1994.
- MORAVIA Sergio, « From *homme machine* to *homme sensible*. Changing eighteenth-century models of man's image », *Journal of the History of Ideas*, XXXIX, 1, 1978, p. 45-60.
- MORMICHE Pascale, *Devenir prince. L'école du pouvoir en France XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS histoire », 2009.
- MOTTA Emilio, « Un parere di un medico del Quattrocento sui bagni di Bormio », *Archivio storico lombardo*, 14, 1887, p. 892-893.
- , « Francesco Sforza non fu ai bagni di Bormio nel 1462 », *Archivio storico lombardo*, 13, 1886, p. 673-675.
- , « Francesco Sforza ed i bagni di Bormio », *Archivio storico lombardo*, 8, 1881, p. 651-667.
- MOULINIER-BROGI Laurence, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 46, « Éthique et pratiques médicales », printemps 2004, p. 55-72.
- , « Les médecins dans le Centre-Ouest au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », dans *Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo*, dir. Bruno Laurioux et Laurence Moulinier-Brogi, Roma, Viella, 2001, p. 405-429.
- MOUSNIER Roland, *La Vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, PUF, coll. « Hier », 1971.
- MOUQUIN Sophie, « Versailles en ses marbres. Un décor marmoréen du grand siècle : l'appartement des Bains », *Revue de l'Art*, 151, 2006, p. 51-64.
- MUCHEMBLED Robert, *La Société policée. Politique et politesse en France du XVI^e siècle au XX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.
- , *L'invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988.
- NICCOLI Ottavia, *La vita religiosa nell'Italia moderna. Secoli XV-XVIII*, Roma, Carocci, 1998.
- NICOUD Marilyn, « *Inventio, experimentum* e perizia medica nel *De balneis* di Michele Savonarola », dans *Michele Savonarola. Medicina e cultura di corte*, dir. Chiara Crisciani et Gabriella Zuccolin, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », à paraître.

- , « Les savoirs diététiques, entre contraintes médicales et plaisirs aristocratiques », *Micrologus*, XVI, « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts », 2008, p. 233-255.
- , *Les Régimes de santé au Moyen Âge. Naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^e-XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », 2007, 2 vol.
- , « Les vertus médicales des eaux en Italie à la fin du Moyen Âge », dans *Bains curatifs et bains hygiéniques en Italie de l'Antiquité au Moyen Âge*, dir. Marie Guérin-Beauvois et Jean-Marie Martin, Rome, École française de Rome, 2007, p. 321-344.
- , « Les médecins à la cour de Francesco Sforza ou comment gouverner le Prince », dans *Le Désir et le Goût. Une autre histoire (XIII^e-XVIII^e siècles). Actes du colloque international à la mémoire de Jean-Louis Flandrin, Saint-Denis, septembre 2003*, dir. Odile Redon, Line Sallmann et Sylvie Steinberg, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, coll. « Temps & espaces », 2005, p. 201-217.
- , « Hygiène, pathologies et médicalisation du "petit peuple" : discours et pratiques médicales à la fin du Moyen Âge », dans *Le Petit Peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités. Actes du congrès international tenu à l'Université de Montréal, 18-23 octobre 1999*, dir. Pierre Boglioni, Robert Delort et Claude Gauvard, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 2002, p. 659-672.
- , « Les médecins italiens et le bain thermal à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 43, 2002, p. 13-40.
- , « Les pratiques diététiques à la cour de Francesco Sforza », dans *Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo*, dir. Bruno Laurioux et Laurence Moulinier-Brogi, Roma, Viella, 2001, p. 393-404.
- , « Expérience de la maladie et échange épistolaire : les derniers moments de Bianca Maria Visconti (mai-octobre 1468) », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 112-1, 2000, p. 311-458.
- PIERRE de NOLHAC, *Autour de la Reine*, Paris, Plon, coll. « Les maîtres de l'histoire », 1933.
- , « Marie-Antoinette et Madame Du Barry », *Revue des Deux Mondes*, mai 1896.
- , *Le Trianon de Marie-Antoinette*, Paris, Calmann-Lévy, 1924.
- O'MALLEY Michelle et WELCH Evelyn, *The Material Renaissance*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in design and material culture », 2007.
- PARDAILHÉ-GALABRUN Annik, *La Naissance de l'intime. 3 000 foyers parisiens, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Histoires », 1988.
- PALMER Richard, « 'In this our lightye and learned tyme': Italian baths in the era of Renaissance », *Medical History*, supplément n° 10 : *The Medical History of Waters and Spas*, dir. Roy Porter, London, Wellcome Institute for the History of Medicine, 1990, p. 14-22.

—, « Medicine at the papal court in the sixteenth century », dans *Medicine at the Courts of Europe, 1500–1837*, dir. Vivian Nutton, London/New York, Routledge, 1990, p. 49-78.

PARAVICINI Bagliani Agostino, *Boniface VIII. Un pape hérétique ?*, Paris, Payot & Rivages, 2003.

—, *Le Corps du pape*, trad. Catherine Dalarun Paris, Éditions du Seuil, 1997 [trad. de *Il corpo del Papa*, Turino, G. Einaudi, coll. « Biblioteca di cultura storica », 1994].

—, *Medicina e scienza della natura alla corte dei papi nel Duecento*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1991.

PARK Katharine, « Natural particulars: Medical epistemology practice, and literature of healing springs », dans *Natural Particulars. Nature and the Disciplines in the Renaissance Europe*, dir. Anthony Grafton et Nancy G. Siraisi, Cambridge, MIT Press, 1999, p. 347-367.

PELLEGRIN Nicole, *Les Vêtements de la liberté. Abécédaire des pratiques vestimentaires en France de 1780 à 1800*, Aix-en-Provence, Alinéa, coll. « Femmes et Révolution », 1989.

PEREZ Stanis, *La Santé de Louis XIV. Une biohistoire du roi-soleil*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2007.

—, « Le toucher des écrouelles : médecines, thaumaturgie et corps du roi au Grand Siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2006, p. 92-111.

—, « La fabrique du corps royal : les maximes d'éducation pour le jeune Louis XIV », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence* [en ligne], 4/2004 (58). URL : <www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2004-4-page-115.htm> [consulté le 9 mars 2010].

—, « La lancette et le sceptre. Les “Remarques sur la santé du Roy” », dans Antoine Vallot, Antoine Daquin et Guy-Crescent Fagon, *Journal de santé de Louis XIV*, éd. Stanis Perez, Grenoble, J. Millon, coll. « Mémoires du corps », 2004, p. 9-43.

PERONI Adriano, « Il modello dell'ospedale cruciforme: il problema del rapporto tra l'Ospedale di Santa Maria Nuova di Firenze e gli ospedali lombardi », dans *Florence and Milan. Comparisons and Relations. Acts of Two Conferences at Villa I Tatti in 1982-84*, dir. Craig Hugh Smyth et Gian Carlo Garfagnini, Firenze, La nuova Italia, 1989, 2 vol., t. II, p. 53-66.

PERROT Philippe, *Le Luxe. Une richesse entre faste et confort, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

—, *Le Travail des apparences ou les Transformations du corps féminin XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1984.

PESENTI Tiziana, « Medici di corte e università », *Medicina nei secoli. Arte e Scienze*, 9-3, 1997, p. 391-401.

PIERRO Francesco, « Arcangelo Piccolomini Ferrarese (1525-1586) », *Quaderni di storia della scienza e della medicina*, 6, 1965, p. 1-35.

- PINON Pierre, BRASART Patrick et MALÉCOT Claude, *Des Menus Plaisirs aux Droits de l'homme. La salle des États-Généraux à Versailles. Exposition présentée à l'Hôtel des Menus-Plaisirs à Versailles du 5 mai au 3 septembre 1989*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1989.
- PINOTEAU Hervé, « Le roi et la reine de France en majesté », dans *Fastes de cour et cérémonies royales. Le costume de cour en Europe. 1650-1800*, dir. Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros, catalogue de l'exposition au château de Versailles (31 mars-28 juin 2009), Versailles/Paris, Établissement public du musée et du domaine national de Versailles/RMN, 2009, p. 110-116.
- , « Insignes et vêtements royaux », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [en ligne], *Objets et insignes du Pouvoir*, 2005, mis en ligne le 19 décembre 2007. URL <<http://crcv.revues.org/99>> [consulté le 01 avril 2010].
- Pio V nella società e nella politica del suo tempo*, dir. Maurilio Guasco et Angelo Torre, Bologna, Il Mulino, coll. « Percorsi », 2005.
- POLO DE BEAULIEU Marie-Anne, « La condamnation des soins de beauté par les prédicateurs du Moyen Âge », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 297-309.
- POMATA Gianna, *La promessa di guarigione. Malati e curatori in antico regime*. Bologna, XVI-XVIII, Roma/Bari, Laterza, coll. « Collezione storica », 1994.
- POMMIER Édouard, « Versailles, l'image du souverain », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 1253-1281.
- PORTER Dorothy et PORTER Roy, *Patient's Progress. Doctors and Doctoring in Eighteenth-Century England*, Cambridge, Polity, 1989.
- Portraits publics, portraits privés, 1770-1830*, catalogue de l'exposition aux Galeries nationales du Grand Palais à Paris (4 octobre 2006-9 janvier 2007), à la Royal Academy of Arts à Londres (3 février-20 avril 2007) et au Solomon R. Guggenheim Museum à New York (18 mai-10 septembre 2007), Paris, RMN, 2006.
- PRADEL Pierre, *Anne de France. 1461-1522*, Paris, Publisud, coll. « La France au fil des siècles », 1986.
- Quando gli dei si spogliano. Il bagno di Clemente VII a Castel Sant-Angelo e le altre stufe romane del primo Cinquecento*, dir. Bruno Contardi et Henrik Lilus, catalogue de l'exposition à Rome au château Saint-Ange en 1983, Roma, Romana Società editrice, 1984.
- The Princely Courts of Europe. Ritual, Politics and Culture under the Ancien Regime 1500-1750*, dir. John Adamson, London, Weidenfeld and Nicolson, 1999.
- REGUARDATI Fausto M. de', *Benedetto De'Reguardati da Norcia. Medicus tota Italia celeberrimus. Pagine inedite di storia sforzesca*, Trieste, LINT, 1977.
- REMAURY Bruno, *Le Beau Sexe faible. Les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, Grasset, coll. « Partage du savoir », 2000.

- RENARD Philippe, *Jean-Marc Nattier (1685-1766). Un artiste parisien à la cour de Louis XV*, château de Saint-Rémy-en-l'Eau, Éditions Monelle Hayot, 1999.
- REVEL Jacques, « La Cour », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. III, *Les France*, t. II, *Les Traditions*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des Histoires », 1993, p. 128-193.
- , « Les usages de la civilité », dans *Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, dir. Roger Chartier, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Point-Histoire », 1985, p. 167-208.
- REY Roselyne, *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du XVIII^e siècle à la fin du premier Empire*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », 2000.
- , « Hygiène et souci de soi dans la pensée médicale des Lumières », *Communications*, 56, 1993, p. 25-36.
- ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.
- , *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1989.
- , *Le Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. « Collection historique », 1981.
- ROLAND MICHEL Marianne et BINDA Catherine, « Un portrait de Madame Du Barry », *Revue de l'Art*, 46, 1979, p. 40-45.
- ROMAGNOLI Daniela, « Le buone maniere », dans *Ceti, modelli, comportamenti nella società medievale (secoli XIII-metà XIV). Diciassettesimo convegno internazionale di studi. Pistoia, 14-17 maggio 1999*, Pistoia, Centro italiano di studi di storia e d'arte, 2001.
- ROSENTHAL Earl E., *The Palace of Charles V in Granada*, Princeton, Princeton University Press, 1985.
- ROHOU Jean, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- ROY Maurice, « L'origine du château neuf de Saint-Germain-en-Laye (1557) », dans *Artistes et monuments de la Renaissance en France. Recherches nouvelles et documents inédits*, t. I, Paris, Honoré Champion, 1929, p. 375-380.
- ROVINSKI Jacques, « La cosmétologie de Guy de Chauliac », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 171-182.
- RUFFINI Marco, *Le imprese del drago. Politica, emblematica e scienze naturali alla corte di Gregorio XIII (1572-1585)*, Roma, Bulzoni, coll. « Biblioteca del Cinquecento », 2005.
- SABATIER Gérard, *Versailles ou la Figure du roi*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel de l'histoire », 1999.

- Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris, CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés savantes », 1987.
- SANTORO Caterina, *Gli uffici del dominio sforzesco (1450-1500)*, Milano, Fondazione Treccani degli Alfieri per la storia di Milano, 1948.
- , « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts », *Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali/Nature, Sciences and Medieval Societies*, XVI, 2008, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo.
- SARASIN Philipp, *Reizbare Maschinen. Eine Geschichte des Körpers 1765-1914*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, coll. « Suhrkamp-Taschenbuch Wissenschaft », 2001.
- SCARAMELLINI Guido, « Ingegneri e maestranze alle difese sforzesche in Valtellina e Valchiavenna », *Architettura archivi. Fonti e storia*, II, 1982, p. 5-20.
- SCHAUB Jean-Frédéric, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2003.
- SCHILDER Paul, *The Image and Appearance of the Human Body. Studies in the Constructive Energies of the Psyche*, London, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co, 1935.
- Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo*, dir. Bruno Laurioux et Laurence Moulinier-Brogi, Roma, Viella, 2001.
- SHERIFF Mary D., *The Exceptional Woman. Elisabeth Vigée Lebrun and the Cultural Politics of Art*, Chicago, University of Chicago Press, 1996.
- , *Fragonard. Art and Eroticism*, Chicago/London, University of Chicago Press, 1990.
- SIGAL Pierre-André, « Grossesse, accouchement, enfant mort-né », dans *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris, CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés savantes », 1987, p. 23-41.
- SIRAISI Nancy G., « History, antiquarianism and medicine: The case of Girolamo Mercuriale », *Journal of the History of Ideas*, 64, 2, avril 2003, p. 231-252.
- , « La comunicazione del sapere anatomico al confine tra diritto e agiografia: due casi del secolo XVI », dans *Le forme della comunicazione scientifica*, dir. Massimo Galluzzi, Gianni Micheli et Maria Teresa Monti, Milano, Franco Angeli, coll. « Filosofia e scienza nel Cinquecento e nel Seicento. Serie 1, Studi », 1998, p. 419-438.
- , *Taddeo Alderotti and his Pupils. Two Generations of Italian Medical Learning*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- La Sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges. Actes du Colloque de Rouen (14-17 novembre 1990)*, dir. Martin Aurell, Olivier Dumoulin et Françoise Thelamon, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1992.
- SOLNON Jean-François, *La Cour de France*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1987.
- SOUCHAL François, *Les Slodtz. Sculpteurs et décorateurs du Roi (1685-1764)*, Paris, É. de Boccard, 1967.

- STAFFORD Barbara Maria, *Body Criticism. Imaging the Unseen in Enlightenment Art and Medicine*, Cambridge/London, MIT Press, 1991.
- STANTON Domna C., *The Aristocrat as Art. A Study of the Honnête Homme and the Dandy in Seventeenth and Nineteenth-Century French Literature*, New York, Columbia University Press, 1980.
- STAROBINSKI Jean, *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris, Plon, 1957.
- STEINKE Hubert, *Irritating Experiments. Haller's Concept and the European Controversy on Irritability and Sensibility, 1750-90*, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. « The Wellcome Institute series in the history of medicine », 2005.
- , « Haller's concept of irritability and sensibility and its reception in France », *La Lettre de la Maison française d'Oxford*, 14, 2001, p. 37-69.
- STOICHITA Victor I., « L'inconscient iconographique de Georg Wilhelm Friedrich Hegel. La rose et les raisins », dans *Grammatik der Kunstgeschichte. Sprachprobleme und Regelwerk im « Bild-Diskurs ». Oskar Bätschmann zum 65. Geburtstag*, dir. Hubert Locher et Peter Johannes Schneemann, Emsdetten/Berlin, Imorde, 2008, p. 162-177.
- SUDHOFF Karl, « Ein Gutachten zweier Ärzte von Lucca über die Heilquellen von Corsena », *Archiv für Geschichte der Medizin*, 16, 1924, p. 74-76.
- La Tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009.
- THEIS Valérie et ANHEIM Étienne, « La comptabilité des dépenses de la papauté au XIV^e siècle : structure documentaire et usages de l'écrit », *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, 119-2, « Les comptabilités pontificales », 2006, p. 165-168.
- THORNDIKE Lynn et KIBRE Pearl, *A Catalogue of Incipits of Mediaeval Scientific Writings in Latin*, Cambridge, The Mediaeval Academy of America, 1963 [1937].
- TOUPET Christophe, PEYRE Évelyne et LANGLOIS Jean-Yves, « Pollution au plomb du Moyen Âge à l'époque moderne. L'exemple des moniales de l'Abbaye de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », *Histoire médiévale et archéologie*, 19, « Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge », 2006, p. 67-88.
- Le Trésor de Saint-Denis*, dir. Blaise de Montesquiou-Fezensac et Danièle Gaborit-Chopin, 3 vol., t. II, *Documents divers*, Paris, A. et J. Picard, 1977.
- VAGLIANTI Francesca Maria, « "Fidelissimi servitori de consilio suo secreto". Struttura e organizzazione del Consiglio secreto nei primi anni del ducato di Galeazzo Maria Sforza (1466-1469) », *Nuova rivista storica*, LXXVI, 3, 1992, p. 645-708.
- VALENSISE Marina, « Le sacre du roi : stratégie symbolique et doctrine politique de la monarchie française », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 3, mai-juin 1986, p. 543-577.

- VAN DER CRUYSSSE Dirk, *Le Portrait dans les « Mémoires » du duc de Saint-Simon. Fonctions, techniques et anthropologie, étude statistique et analytique*, Paris, A. G. Nizet, 1971.
- VATEL Charles, *Histoire de Madame Du Barry d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Madame de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mademoiselle de Romans*, Versailles, L. Bernard, 1883, 3 vol.
- VERLET Pierre, *Le Château de Versailles*, Paris, Fayard, 1985 [1961].
- VIGARELLO Georges, « S'exercer, jouer », dans *Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, 3 vol., t. I, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005, p. 235-302.
- , *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2004.
- , *Les Lieux du corps*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004.
- , *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Série Histoire », 1999 [1993].
- , *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985.
- , *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge, coll. « Corps et culture », 1978.
- VILA Anne C., *Enlightenment and Pathology. Sensibility in the Literature and Medicine of Eighteenth-Century France*, Baltimore/London, Johns Hopkins University Press, 1998.
- VILLARD Renaud, « Incarnare una voce. Il caso della sede vacante », *Quaderni storici*, LXI, 1, 2006, p. 39-68.
- La Ville et la Cour. Des bonnes et des mauvaises manières*, dir. Daniela Romagnoli, trad. Jérôme Nicolas, Paris, Fayard, 1995.
- VINCENT-CASSY Mireille, « La gula curiale ou les débordements des banquets au début du règne de Charles V » dans *La Sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges. Actes du Colloque de Rouen (14-17 novembre 1990)*, dir. Martin Aurell, Olivier Dumoulin et Françoise Thelamon, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1992, p. 91-102.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1854-1868, 10 vol.
- Visages du Grand Siècle. Le portrait français sous le règne de Louis XIV, 1660-1715*, catalogue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts de Nantes (20 juin-15 septembre 1997) et au musée des Augustins de Toulouse (8 octobre 1997-5 janvier 1998), Paris/Nantes/Toulouse, Somogy/musée des Beaux-Arts de Nantes/musée des Augustins, 1997.
- VISCEGLIA Maria Antonietta, *La città rituale. Roma e le sue cerimonie in età moderna*, Roma, Viella, coll. « La corte dei papi », 2002.
- VON PASTOR Ludwig, *Storia dei Papi. Dalla fine del medio evo*, Roma, Desclée, 1942-1950, 20 vol. [1^{re} éd. : *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters. Mit Benutzung des päpstlichen Geheim-Archives und vieler anderer Archive*, Fribourg-en-Brigau, Herder, 1886-1933, 16 vol.].

- VOVELLE Michel, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1973.
- WALCH Agnès, *La Marquise de Brinvilliers*, Paris, Perrin, 2010.
- WEBER Caroline, *The Queen of Fashion. What Marie-Antoinette Wore to the French Revolution*, New York, Macmillan, 2007.
- WEBER Hermann, « Le sacre de Louis XVI et la crise d'Ancien Régime », dans *Le Sacre des rois. Actes du colloque international d'histoire sur les sacres et les couronnements royaux* (Reims, 1975), Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 255-272.
- WICKERSHEIMER Ernest, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, dir. Guy Beaujouan, Genève, Librairie Droz, 1979 [1936], 2 vol.
- , « Le bain d'après un traité d'hygiène du xv^e siècle », *La France médicale*, 60, 1913, p. 99-100.
- , « Le régime de santé de Guido Parato, physicien du duc de Milan », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 12, 1913, p. 82-95.
- WICKERSHEIMER Ernest et JACQUART Danielle, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge. Supplément*, dir. Guy Beaujouan, Genève, Librairie Droz, 1979.
- WILLIAMS Hugh Noel, *Memoirs of Madame Du Barry, of the court of Louis XV*, New York, P. F. Collier and son, 1910.
- WILLIAMS Neville John, *Powder and Paint. A History of the Englishwoman's Toilet*, London, Longmans Green & Co, 1957.
- ZDEKAUER Lodovico, « Un consulto medico dato a Pio II », *Bollettino senese di storia patria*, V, 1, 1898, p. 1-6.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
Catherine Lanoë	
La beauté au cœur des préoccupations des cours modernes	19
Georges Vigarello	

PREMIÈRE PARTIE

PRENDRE SOIN DU CORPS

Les soins du corps à la cour de France au tournant du xiv ^e siècle	31
Laurence Moulinier-Brogi	
Les cours italiennes et le thermalisme à la Renaissance : les Sforza de Milan et les cures thermales au milieu du xv ^e siècle	51
Didier Boisseuil	
Les régimes de santé des papes dans la deuxième moitié du xvi ^e siècle	69
Elisa Andretta	
L'hygiène de Louis XIV	85
Stanis Perez	
Les dents du roi	97
Colin Jones	

DEUXIÈME PARTIE

ÉDQUER LE CORPS ; RE-PRÉSENTER LE CORPS

	Le bon usage du corps dans l'éducation des princesses à la fin du Moyen Âge	115
	Élodie Lequain	
	Corps modelé, corps contraint : les courtisans et les normes du paraître à Versailles	127
	Frédérique Leferme-Falguières	
	La mise en scène du corps du roi : l'organisation du sacre de Louis XVI par les Menus Plaisirs	151
	Pauline Lemaigre-Gaffier	
	Toile nerveuse. Rendre la peau dans les portraits de fantaisie de Fragonard	169
	Mechthild Fend	
310	Beautés rivales : les portraits de Madame Du Barry et de la reine Marie-Antoinette ...	185
	Melissa Lee Hyde	

TROISIÈME PARTIE

ARTISANS, ESPACES ET OBJETS DU CORPS

	Les bains royaux de Fontainebleau à Versailles	209
	Ronan Bouttier	
	La taxe sur les perruques de 1706 : l'intégration du corps dans la société marchande de l'Ancien Régime	227
	Mary K. Gayne	
	Prendre ses aises... ..	243
	Marie-France Noël	
	Normes et pratiques du corps parfumé à la cour de France (xvii ^e -xviii ^e siècle)	257
	Eugénie Briot	
	CONCLUSION	
	Cultures de cour, cultures du corps : d'un colloque à un programme de recherche	273
	Bruno Laurieux	
	Bibliographie	283



*Catherine Lanoë, Mathieu da Vinha
& Bruno Laurioux (dir.)*

CULTURES DE COUR, CULTURES DU CORPS

XIV^e-XVIII^e siècle

Dans toute l'Europe occidentale, du Moyen Âge jusqu'à l'Époque moderne, se sont épanouies des sociétés de cour qui ont accordé au corps une place nouvelle, assurant sa promotion dans le jeu politique et social. Ainsi, les stratégies de son maintien, de son entretien et de son apparence tiennent une place toute particulière au sein de cet univers hiérarchisé. En se fondant sur l'exploitation de sources très variées (littéraires, iconographiques ou comptables) et en s'attachant à décrire non seulement les normes et les représentations de cette culture du corps, mais encore les pratiques et les techniques auxquelles elle a donné naissance – savoir-faire, gestes, accessoires, aménagements spécifiques... –, les contributions rassemblées dans ce volume proposent des éclairages inédits et précis sur les sociétés curiales européennes. Elles traitent aussi bien des usages des parfums et des cosmétiques, ou encore des perruques, que des régimes de santé, des bains thérapeutiques ou de propreté, d'hygiène dentaire ou même des « commodités ». Par-delà les anecdotes et les clichés persistants, elles démontrent que les questions de santé, d'hygiène et de beauté ont été au cœur des préoccupations des individus qui peuplaient les cours.

Couverture : Anonyme, *La Duchesse de La Vallière en costume de chasse*, huile sur toile, XVII^e siècle,
Université Paris-Sorbonne, Salon de la Présidence.
Cliché © Olivier Jacquet. Université Paris-Sorbonne